



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de langue et littérature française

MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

Sous la direction du :

DR. ACHOUR Yasmine

Présenté par :

HAMLAOUI Safa

Étude morpho-sémantique des noms de famille de la wilaya de Biskra « Cas des noms de famille des martyrs »

Jury :

Mme. ACHOUR Yasmine	MCA	Mohamed khider Biskra	Rapporteur
Mme. BENALIA Samira	MAA	Mohamed khider Biskra	Président
Mme. MOUSTIRI Zineb	MCB	Mohamed khider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2021 - 2022

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui m'a maintenue en santé, et m'a donnée du courage et de la patience pour réaliser ce modeste travail.

Mes profonds remerciements vont également à mes adorables parents pour leur soutien moral et leurs conseils précieux tout au long de mes études.

Je tiens à remercier notre directrice de recherche Mme **ACHOUR Yasmine** pour ses précieux conseils et son aide tout au long des étapes de ce travail, et je lui sais gré d'avoir inspiré le thème de ma recherche. Je remercie profondément les membres du jury d'avoir accepté l'évaluation de ce travail et de nous avoir prêté leur précieux temps.

Je remercie la totalité des enseignants qui j'ai donnés un bon apprentissage tout au long de mes études.

Dédicace

C'est avec un grand honneur et une profonde gratitude que je dédie ce modeste travail de fin d'étude à mes chers parents : mon père **Brahim** et ma mère **Naziha** qui nous ont aidé et éclairé le chemin par leurs conseils judicieux, que Dieu les garde et leur prête une longue vie ;

A mon défunt grand-père, « **Hamlaoui Abdelhamid** » qui m'a élevée, éduquée et accompagnée à la dernière minute de sa vie. Dieu l'accueille dans son vaste paradis ;

A mes frères **Mahmoud** et **Islam** ;

A mes sœurs : **Rafika**, **Basma**, **Samah**, **Amel** ;

A tous mes proches et amis **Nour El Houda**, **Dounia**, **Amina**, **Hadjer**, **Belkis**... ;

Enfin, je dédie ce travail à tous les membres de ma famille, mes amis et mes collègues pour leur participation, de façon ou d'autre, à l'élaboration de cette modeste recherche.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	
Remerciements	
Dédicace	
Introduction générale	8
CHAPITRE I : les fondements théoriques des notions de base :	
Morphologie / Sémantique	
Introduction	11
1. La définition de la morphologie	11
1.1. L'analyse morphologique	13
1.2. Les aspects étudiés par la morphologie	14
1.3. Les deux types majeurs de la morphologie	15
2. La définition de la sémantique	16
2.1. Les objets d'étude	18
2.2. L'analyse sémantique	18
2.3. L'analyse sémantico-lexicale	20
3. Le rapport de la morphologie avec la sémantique	21
3.1. Morphologie et sémantique	21
Conclusion	22
CHAPITRE II : Les notions théoriques de l'onomastique et l'anthroponymie	
Introduction	24
1. L'onomastique	24
1.1. Définition	24
1.2. Les branches de l'onomastique	26
1.2.1. L'anthroponymie	26
1.2.2. La toponymie	32
3. Le nom propre	33
3.1. Définition	33
3.2. Les noms simples	34
3.3. Les noms composés	34
Conclusion	35
CHAPITRE III : Analyse morpo-sémantique des noms de famille des martyrs	

de la wilaya de Biskra	
Introduction	37
1. Présentation du corpus	37
1.1 Position géographique	38
1.2. L'histoire de la wilaya de Biskra pendant la période coloniale française	38
2. L'analyse morphologique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra	39
2.1. Les noms composés	39
2.1.1. Liste des anthroponymes composés	40
2.1.2. L'origine linguistique des anthroponymes composés	43
2.2. Les noms simples	44
3. L'analyse sémantique	46
3.1. Les noms composés	46
3.2. Les noms simples	51
Conclusion	58
Conclusion générale	61
Références bibliographiques	64
Annexe	69
Résumé	

Introduction générale

Lorsque Dieu a créé Adam, il lui a appris à nommer les objets et les êtres dont l'objectif de distinguer les uns des autres. Attribuer des noms aux choses et des individus permet de les identifier, de les caractériser et d'organiser la vie des hommes et de se comprendre et de communiquer.

L'attribution des noms n'a pas été –depuis longtemps- sans signification. L'action d'un homme, ses caractéristiques ou ses qualités physiques ou morales sont souvent source d'inspiration des noms. C'est à ce sujet que ce travail de mémoire va s'engager, exactement autour des noms propres de famille, en essayant de comprendre les origines des appellations données aux individus. L'étude se limitera dans la zone de la wilaya de Biskra.

Notre sujet de recherche s'intitule : Étude morpho-sémantique des noms de famille de la wilaya de Biskra « Cas des noms de famille des martyrs », qui s'inscrit dans le cadre d'une discipline appelé l'onomastique ou « anthroponymie », qui sert à étudier les sens des noms propres des personnes. Dans notre recherche, nous allons étudier les noms de famille de la wilaya de Biskra, en nous appropriant l'analyse morphologique et sémantique.

La motivation qui nous a menée de travailler sur les noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra est : de connaître le vrai sens des noms de famille des martyrs de notre wilaya et de classer selon leurs formes et selon leurs significations. Nous avons choisi la wilaya de Biskra parce que : c'est une région très riche en noms de famille des martyrs et il s'agit bien de notre région et ainsi que pour découvrir ce qui se cache derrière ces noms.

Dans cette perspective, notre problématique consiste à s'interroger sur les noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra. Elle est envisagée dans deux questions fondamentales :

- Quelles sont les caractéristiques morphologiques et sémantiques des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra ?
- Quelles sont leurs origines ? Et quelles sont leurs vraies significations ?

Afin de répondre à ces questionnements, nous formulerons les hypothèses suivantes :

- ✓ Les noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra seraient des noms simples loin d'être des noms composés.
- ✓ L'origine linguistique de ces noms de famille seraient d'origines arabe et peuvent avoir plusieurs sens.

L'objectif de ce travail de recherche est double d'une part, nous allons mener une étude morphologique de notre corpus afin de dégager la forme la plus fréquente de ces noms, et

d'autre part, nous allons entreprendre une étude sémantique qui permettra d'identifier l'origine des noms collectés.

Pour établir notre corpus, nous nous sommes dirigées vers la direction des Moudjahidines de la wilaya de Biskra, qui nous a procuré une liste officielle des noms de famille des martyrs de la révolution d'Algérie entre 1954 et 1962, où nous avons choisi 60 noms différents.

On ce qui concerne les approches suivies dans ce travail, nous avons pensé que la nature du sujet traité impose le recours aux méthodes descriptive et analytique est nécessaire.

- L'analyse descriptive : comporte sur la description et le classement des anthroponymes, noms simples, non composés.
- L'analyse explicative (analytique) : comporte sur l'analyse sémantique des anthroponymes afin d'arriver à la classification sémantique.

Notre travail de recherche est subdivisé en trois chapitres, les deux premiers chapitres constituent la partie théorique.

Le premier chapitre comportera des concepts et des définitions en relation avec notre thème, ce chapitre va traiter d'une manière générale les deux notions concernant (la morphologie et la sémantique).

Le deuxième chapitre comportera des fondements théoriques du l'onomastique et l'anthroponymie ; d'abord nous commencerons par l'onomastique puis nous passerons au nom propre ; sa définition.

Le troisième chapitre est réservé à la partie pratique de notre étude, comportera une étude morpho-sémantique qui nous a permis de dévoiler la totalité des caractéristiques et spécificités des noms analysés de notre corpus.

D'abord, sur le plan morphologique nous dégagerons deux catégories de noms ; des noms simples et des noms composés.

Ensuite, nous classerons les noms selon leurs origines linguistiques.

L'étude sémantique nous conduira à interpréter tous les noms de notre corpus et à dégager la signification de chacun.

CHAPITRE I :

Les fondements théoriques des notions de base : Morphologie / Sémantique

Introduction

Ce chapitre s'organise autour de deux notions fondamentales : (la morphologie, la sémantique). Nous abordons en premier lieu la définition de la morphologie, puis nous allons aborder les aspects étudiés par la morphologie et on va expliquer les deux types qui la caractérisent à savoir : la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle, en deuxième lieu nous allons traiter la notion sémantique puis l'analyse sémantique et l'analyse sémantico-lexicale, enfin on va expliquer le rapport de la morphologie avec la sémantique.

1. La définition de la morphologie

Le terme morphologie, étymologiquement « la science des formes » s'emploie traditionnellement pour désigner l'étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue donnée, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux. »¹.

Elle est basée sur la démonstration, elle vise à ordonner de manière systématique, rationnelle et structurée le matériel signifiant auquel les langues ont recours pour fonctionner.

Cheriguen affirme que « Dans toute étude onomastique la morphologie est déterminante. Elle est même, avec l'étymologie l'unique moyen qui permet d'identifier l'évolution d'un nom. »²

En conséquence, comme les noms propres font partie de ce système, alors ils peuvent à leur tour être analysés morphologiquement.

Selon *J. Dubois* :

1. *En grammaire traditionnelle, la morphologie est l'étude des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions en syntaxe.*
2. *En linguistique moderne, le terme de la morphologie à deux principales acceptions :*

¹ Zeddek S, « Analyse morphologique des unités conventionnelles du français hexagonal des unités lexicales spécifiques du français d'Algérie et des néologismes des chroniques ». Mémoire de Magistère en science du langage, Université Chlef, 2009, p.22.

² CHERIGUEN Foudil, Toponymie Algérienne des lieux habités (Les noms composés), Epigraphes, Alger, 1993, p.16.

a) *la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racine pour constituer des « mots » (règle de formation des mots, préfixation et suffixation) et la description des formes diverses que permet ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion nominale ou verbale), par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases.*

b) *La morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrase. La morphologie confond alors avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe et s'oppose au lexique et à la phonologie. Dans ce cas, on dit plutôt morphosyntaxe.³*

La morphologie est l'étude de la composition des mots. La composition des mots se fait à partir de plus petites entités appelées morphèmes. Le morphème est la plus petite unité lexicale ayant un sens spécifique, c'est-à-dire que chaque morphème est indivisible tout en ayant un sens particulier. Le mot "tables" comporte par exemple deux morphèmes : table (la base ou racine) et le pluriel (morphème grammatical). Ces morphèmes se lient habituellement de façon régulière, de sorte à ce qu'on pourrait théoriquement faire une liste des morphèmes et de certaines des règles pour aboutir à une liste des mots d'une langue donnée.

Martinet essaye de rapprocher la définition moderne et la définition traditionnelle de la morphologie, en disant que la morphologie a pour objet "l'étude des variantes de signifiant"⁴. Cela veut dire que la morphologie est bien "l'étude de la forme"⁵, comme le voudraient son étymologie et la linguistique traditionnelle ; mais, ajoute **Martinet**, "il n'est en aucune façon précisé que cette étude se limite à la forme des éléments grammaticaux"⁶, contrairement à ce que faisait la linguistique traditionnelle. La morphologie va dans ces conditions s'intéresser au signifiant et des morphèmes grammaticaux et des morphèmes lexicaux. Mais elle ne correspondra qu'à une partie de ce que fait l'analyse en morphèmes,

³ Dubois J, Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, LAROUSSE, Paris, 1994, p.311.

⁴ Martinet, André, Eléments de linguistique générale, Paris, Colin, 1979, p.106

⁵ *Ibid.*, p. 109.

⁶ *Ibid.*

puisque *Martinet* la limite ordinairement à l'étude des variantes des unités significatives, comme dans la Grammaire fonctionnelle du français :

“Pour quiconque apprend une langue, il est indispensable de s'habituer à toutes les variations de formes des différents monèmes, à leurs amalgames et à leur discontinuité. Nous désignons l'étude de ces variations comme la morphologie”⁷ .

L'analyse morphologique nous a permis de répertorier tous les noms dans deux catégories : les noms simples et les noms composés, Ainsi, pour établir la classification morphologique de notre corpus, nous nous appuyerons sur cette définition : « quand le nom propre considéré comprend une partie, il est dit "simple". Dans le cas contraire, il est dit "composé" »⁸.

1.1. L'analyse morphologique

L'analyse morphologique est l'étude des différentes formes que prend un mot, selon son genre, son nombre, éventuellement sa personne, ou sa fonction.⁹

En d'autres termes, la morphologie étudie la part variable d'un mot, celle qui est porteuse des informations grammaticales.

Cette part variable est constituée de morphèmes : c'est-à-dire d'unités porteuses d'une information grammaticale.

a. Quatre principes de l'analyse morphologique

Nous allons traiter les quatre principes de l'analyse morphologique¹⁰ :

- Le principe d'uniformité structurelle.
- Le principe d'uniformité morphologique.
- Le principe de correspondance morphosémantique.

⁷ *Ibid.*, p. 07.

⁸ CHERIGUEN, Foudil, op. cit., p.137.

⁹ http://philo-lettres.fr/grammaire/sequence00_web_gen_auroraW/co/02_03_semantique.html (Consulter le 19/03/2022 à 09 :13h)

¹⁰ Foley James. Le retour de la morphologie, sous la direction de Jean Molino, In : Langages, 20^e année, n°78, 1985. pp. 57-72. URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1985_num_20_78_2464 (Consulter le 19/03/2022 à 11 :17h)

- Le principe du naturel phonologique.

La régularité structurelle est l'exigence d'une distribution uniforme des morphèmes ; c'est - à - dire que nous attendons un morphème de pluriel dans toutes les formes de pluriel, un morphème de passé dans toutes les formes de passé, etc. Des exemples illustrant ce principe sont donnés à propos de la première personne du pluriel du prétérit en Italien, Portugais, Roumain et Français.

La régularité morphologique est l'exigence selon laquelle il ne doit y avoir qu'une forme pour chaque morphème, les variantes étant conditionnées par le contexte. La seconde personne du singulier en Latin sert d'exemple.

La correspondance morphosémantique est l'exigence de parallélisme entre les catégories sémantiques et leur manifestation morphologique ; en particulier, ce principe conduit à la séparation en Latin des morphèmes de personne et de nombre qui sont normalement considérés comme amalgamés dans les interprétations traditionnelles. Le naturel phonologique est l'exigence selon laquelle les processus par lesquels les formes étymologiques sont transformées en formes phénoménales doivent être naturels et universels.

1.2. Les aspects étudiés par la morphologie

Par étude de la forme des mots, nous entendons étudier au moins deux aspects.

L'un de ces aspects est celui de la structure interne du mot, des règles selon lesquelles se constituent ses formes, de la manière dont se combinent les morphèmes qui le constituent, autrement dit, les règles de la modification de ses formes. Les formes que prennent les mots sont principalement celles pour exprimer diverses catégories grammaticales (morphologiques). Ce sont, en fonction de la langue donnée, le genre, le cas, le nombre, la personne, la diathèse, le mode, le temps, l'aspect, le mode d'action, etc. En termes traditionnels, les modifications de forme sont appelées déclinaison et conjugaison.¹¹

Un autre aspect est le groupement des mots en classes lexico-grammaticales ayant des traits distincts, appelées traditionnellement parties du discours, qui ne concerne pas

¹¹ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)) (Consulter le 20/03/2022 à 15 :25h)

seulement les mots dont la forme se modifie (parties du discours variables), mais aussi ceux dont la forme ne subit pas de changements (parties du discours invariables).¹²

1.3. Les deux types majeurs de la morphologie

Ce que nous avons observé, la morphologie se caractérise par deux types majeurs qui sont : la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle.

a. La morphologie flexionnelle¹³

La morphologie flexionnelle concerne les flexions qui marquent le genre, le nombre ou le temps des verbes, situées à la droite de la base. La morphologie flexionnelle concerne les relations entre les mots et ne modifie pas leur sens.

b. La morphologie dérivationnelle¹⁴

La morphologie dérivationnelle concerne la formation des mots par dérivation soit par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe à une base. Elle affecte la signification du mot et à l'occasion la catégorie syntaxique.

La morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle. Cette opposition n'est pas représentée dans toutes les langues avec la même netteté, mais elle est très claire en français où flexion et dérivation se distinguent sur les points suivants¹⁵ :

- Un affixe dérivationnel permet la création d'une unité lexicale nouvelle : chant / chanteur, fille / fillette

Tandis qu'un affixe flexionnel ne le permet pas. Que l'on dise chantons ou chantez, il s'agit toujours de la même unité, le verbe chanter.

- Par conséquent, les formes fléchies apparaissent toutes dans un contexte semblable : (je chante, tu chanteras, vous chantiez) une chanson

¹² [https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)) (Consulter le 20/03/2022 à 16 :00h)

¹³ <https://www.morphoplus.com/post/quelques-d%C3%A9finitions-importantes> (Consulter le 20/03/2022 à 16 :45h)

¹⁴ <https://www.morphoplus.com/post/quelques-d%C3%A9finitions-importantes> (Consulter le 20/03/2022 à 17 :00h)

¹⁵ Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la morphologie. In : L'Information Grammaticale, N. 10, 1981, pp. 37-39. URL : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429 (Consulter le 20/03/2022 à 17 :30h)

Tandis que les formes dérivées peuvent apparaître dans des contextes différents.

Il chante une chanson

C'est un chanteur célèbre

- Un affixe flexionnel ne modifie jamais la classe morpho - syntaxique de la base à laquelle il s'adjoit : chant (base verbale) + ons, ez, er ... = chantons ...(verbe)

Tandis qu'un affixe dérivationnel le peut ; si fillette est comme sa base fille un substantif féminin, ramoneur est un substantif formé sur une base verbale.

- Un affixe flexionnel n'a pas de fonction lexicale, il a pour fonction essentielle d'indiquer les rapports que la base entretient avec l'énoncé où elle est employée ainsi chantons indique - t - il la présence du pronom nous, tandis que chantez indique celle de vous.

- Un affixe flexionnel entre dans un paradigme limité, comme celui des terminaisons verbales. Il se combine avec toutes les bases d'une même classe d'équivalence. Les terminaisons verbales s'adjoignent ainsi à tous les verbes. Au contraire, l'utilisation d'un affixe dérivationnel est moins contrainte et paraît souvent arbitraire : si on a chanteur, ramoneur, on n'a pas, à partir pourtant du même type de base, enleveur ou châtieur.

Bien entendu, il s'agit là de deux fonctionnements extrêmes dans l'entre - deux, on rencontre quelques catégories intermédiaires qui tiennent de l'un et de l'autre. Ainsi le morphème de participe passé qui appartient à la flexion verbale, mais crée une forme adjectivale est une catégorie mixte.

2. La définition de la sémantique

La sémantique est une branche de la linguistique qui s'attache à étudier le sens des mots ou plutôt des morphèmes d'une langue pour les comprendre. La combinaison des termes entre eux est fortement liée à la structure syntaxique de la langue. Des relations sémantiques entre les mots existent et permettent justement de réaliser ce choix. Aussi **Mounin** affirme que la sémantique est : « la partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales. »¹⁶.

¹⁶ MOUNIN G, Dictionnaire de la linguistique, Quadriga : Presses Universitaires de France, 1974, p.293.

On peut dire que l'analyse sémantique est une forme qui découle des sciences du langage .il s'agit précisément de l'analyse de la signification d'un nom. Elle est quasi-indispensable dans tout étude onomastique afin d'avoir le sens réel de chaque nom.

Comme on l'a déjà vu l'étude des noms repose sur l'interprétation sémantique, cette dernière la partie de l'analyse¹⁷.

Cette discipline de la linguistique est l'étude scientifique des sens des unités linguistique et leurs combinaisons. Elle se rattache à l'étude de la langue sur le plan de la signification : il s'agit du synonyme, et du changement de sens d'un mot.

Les manuels contemporains définissent avec une belle unanimité la sémantique par son objet d'étude : le sens saisi à travers les formes et structures signifiantes des langues. Mais là s'arrête leur consensus, car ils délimitent différemment leur domaine d'investigation, comme le montrent les trois définitions suivantes :

« La sémantique est l'étude du sens »¹⁸.

« La sémantique est l'étude du sens des mots »¹⁹.

« La sémantique est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés »²⁰.

La première, aussi englobante qu'imprécise, fait appel à une notion intuitive de sens qui ne permet pas de circonscrire un objet d'étude spécifiquement linguistique. En retour, elle présente l'avantage de n'exclure aucune espèce de signification et de recenser ainsi une grande variété de sens. Mais elle a, en contrepartie, le défaut de ne pas distinguer clairement les propriétés des formes signifiantes des langues dans un pot-pourri sémantico-pragmatique, philosophico-logique et psycho-sociologique.

La seconde, ou sémantique lexicale ascétique, limite le sens linguistique à celui des seules unités lexicales, mots simples ou expressions codées.

¹⁷ BELKAIM L, Les noms propres : les toponymes et les anthroponymes dans les chants cannibales, mémoire de magistère. Oran : université d'Oran, 2014, p.79.

¹⁸ J. Lyons, Éléments de sémantique, Larousse, 1978, p.9.

¹⁹ P. Guiraud, La sémantique : 1955, p.5.

²⁰ P. Lerat, Sémantique descriptive, 1983.p.3.

La troisième, ou pragma-sémantique gloutonne, s'attaque à trois niveaux distincts d'organisation du sens : structuration lexicale au niveau des unités-mots ; structuration grammaticale ou morpho-syntaxique au niveau des unités-phrases ; organisation discursive au niveau des unités-énoncés.²¹

2.1. Les objets d'étude²² :

En particulier, la sémantique possède plusieurs objets d'étude :

- La signification des mots, simples ou composés ;
- Les rapports de sens entre les mots (relations d'homonymie, de paronymie, de synonymie, d'antonymie, de polysémie, d'hyperonymie, d'hyponymie, etc.) ;
- La distribution des actants au sein d'un énoncé ;
- Les conditions de vérité d'un énoncé ;
- L'analyse critique du discours ;
- La pragmatique, en tant qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique.
- Les descriptions.

Le terme de sémantique est utilisé en opposition à celui de syntaxe dans l'étude des langages informatiques, pour laquelle elle a été développée de manière formelle. Il y a entre la sémantique et la syntaxe le même rapport qu'entre le fond et la forme. La sémantique se distingue aussi de la pragmatique en ce que la pragmatique s'intéresse au sens en contexte, alors que la sémantique a pour objet d'étude le sens, en faisant abstraction du contexte (bien que la frontière entre sémantique et pragmatique puisse être floue).

2.2. L'analyse sémantique

L'analyse sémantique est une forme qui déroule dans les domaines de sciences du langage. Qu'il s'agit précisément l'analyse de la signification d'un nom. Cette dernière ne peut être appréhendée de son cotexte linguistique puisqu'elle est soumise à la multiplicité

²¹ Irène Tamba, Dans La sémantique, 2005, p.7. URL : <https://www.cairn.info/la-semantique--9782130548560-page-7.htm> (Consulter le 20/03/2022 à 20 :30h)

²² <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9mantique> (Consulter le 20/03/2022 à 21 :05h)

des interprétations à laquelle se prête un mot polysémique. Cette multiplicité peut obéir aussi aux différents emplois syntaxiques.

L'analyse sémantique permet de déterminer le sens des mots, car un même mot peut signifier plusieurs choses. L'analyse sémantique ne se base pas sur l'écriture d'un mot mais sur le sens de celui-ci. Cela s'oppose à l'analyse lexicale qui se base sur un lexique et à l'analyse grammaticale qui se base sur la grammaire.

Il est donc important de comprendre en premier lieu ce qu'est la sémantique : il s'agit de l'étude du sens des mots dans leur contexte. L'analyse sémantique consiste ainsi à établir la signification d'une phrase en utilisant le sens des éléments la composant. L'analyse sémantique dans une étude onomastique en générale constitue une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination, ainsi de déterminer les types de désignation de ces derniers. *Dauzat* affirme à ce propos : « sous une variété très grande de détails, l'esprit humain a eu recours toujours et partout à un petit nombre de type de désignation, qui se répète identiquement à travers les modalités des diverses civilisations et langues »²³.

a. Différence entre l'analyse sémantique et l'analyse syntaxique²⁴

L'analyse syntaxique aussi bien que l'analyse sémantique en linguistique ont pour finalité de caractériser l'énoncé dans son ensemble, principalement par la détermination des structures de l'énoncé. Dans les deux cas, la détermination des structures repose sur une caractérisation de ses éléments de base, les mots, et leurs propres constituants, mais de façon différente selon ces deux approches.

L'analyse syntaxique s'occupe des syntagmes, par rapport à une phrase. Il n'est pas possible de réaliser une analyse syntaxique du mot « petites » par exemple s'il n'est pas inclus dans une phrase, en relation avec d'autres mots compléments ou chefs de groupe.

L'analyse syntaxique peut ainsi être identifiée comme une analyse des structures fonctionnelles pouvant être obtenues au moyen de l'exercice des règles de la grammaire.

²³ DAUZAT A, Dictionnaire étymologique des noms de familles et prénoms de France, Larousse, Paris, 1980, p. 6-7.

²⁴ <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9mantique> (Consulter le 20/03/2022 à 23 :15h)

L'analyse sémantique de son côté s'intéresse à ces structures en observant les mécanismes propres à la construction du sens. Un sème est la plus petite unité de sens.

La sémantique peut s'intéresser à un mot pour le mot.

Exemple : On analysera ainsi le mot « petites » :

PETIT (Adj. ⇒ qui n'est pas grand) + E (marque de féminin) + S (marque de pluriel) [PETIT – la base ou le radical du mot (signe lexical), E + S - sont des signes grammaticaux].

Pour le mot « petites », il y a donc trois sèmes.

À partir de ce même mot, d'autres analyses sont possibles sans forcément mettre en lumière un énoncé entier (cf. introduction).

La distinction entre analyse syntaxique et analyse sémantique qui est établie ici correspond à l'approche la plus répandue en linguistique contemporaine, celle qui hérite du structuralisme introduit par *Ferdinand de Saussure*. On rencontrera les termes d'analyse structurale ou analyse componentielle employés comme équivalents pour signifier au plus directement l'approche utilisée pour effectuer l'analyse sémantique selon cette théorie. La structure est perçue comme directement sous-jacente à la phrase, cette dernière étant une structure ainsi qu'il est mis en évidence par la syntaxe ou la grammaire, et le mot étant considéré comme associé à ses traits sémantiques. D'autres approches, comme principalement la grammaire de dépendance de *Lucien Tesnière*, antérieure au structuralisme, réservent la qualification de structure au niveau syntaxique. Pour *Tesnière*, le niveau syntaxique est appelé plan structural tandis que le plan sémantique est considéré comme relevant de la psychologie, et également de la logique²⁵.

2.3. L'analyse sémantico-lexicale

L'analyse sémantico-lexicale L'analyse sémantique d'un mot ne peut être appréhendée de son cotexte linguistique puisqu'elle est soumise à la multiplicité des interprétations à laquelle se prête un mot polysémique. Cette multiplicité peut obéir aussi aux différents

²⁵ Arrivé M, Les Éléments de syntaxe structurale de Lucien Tesnière, In : Langue française, n°1, 1969, p. 36-40. URL : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1969_num_1_1_5395 (Consulter le 20/03/2022 à 01:10h)

emplois syntaxiques. Les analyses du sens lexical diffèrent selon les modèles théoriques proposés par chaque linguiste, desquelles on peut citer trois qui forment la partie inférieure théorique d'une construction, sur lesquelles repose la sémantique lexicale.

3. Le rapport de la morphologie avec la sémantique

La morphologie s'occupe de la structure morphologique, mais celle-ci n'est séparée d'aucun des niveaux de la langue, c'est pourquoi il y a des interférences entre la morphologie et les autres branches de la linguistique.

3.1. Morphologie et sémantique

La liaison entre morphologie et sémantique est très étroite, de plusieurs points de vue. Premièrement, les morphèmes qui constituent le mot sont porteurs de sens. Deuxièmement, une même forme peut avoir des sens grammaticaux différents, en fonction des circonstances de son emploi. Par exemple, la forme du présent de l'indicatif du verbe peut avoir le sens de futur aussi.

D'un autre point de vue, la morphologie a un rapport avec la sémantique par le fait que certaines formes des mots peuvent exprimer la modalité, une catégorie qui exprime l'attitude du locuteur envers ce qui est exprimé dans la phrase. Ainsi, par exemple, les formes modales du verbe expriment, en principe, au sujet du procès, la certitude de sa réalisation (l'indicatif), sa possibilité proprement-dite (le subjonctif), sa possibilité conditionnée (le conditionnel), sa possibilité souhaitée (la valeur optative du conditionnel), sa possibilité demandée (l'impératif).²⁶

Si la morphologie s'intéresse à la forme du mot, et la syntaxe à sa fonction, la sémantique, elle, va étudier son sens, c'est à dire son rapport à un référent situé, lui, en dehors du discours.

Cette information, portant sur le sens du mot, est constituée par la forme non-variable du mot, qui est peu ou pas affectée par les variations morphologiques.

²⁶ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)) (Consulter le 22/03/2022 à 21 :15h)

En principe, la sémantique est quelque peu en dehors du champ d'investigation de la grammaire, qui porte essentiellement sur la morphologie et la syntaxe.

Néanmoins, ces trois niveaux d'analyse s'interpénètrent souvent, et sont intimement liés.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, nous avons traité les éléments qui sont en relation avec notre travail, en premier lieu, nous avons vu une explication détaillée de la notion de la morphologie et les aspects étudiés par la morphologie. En second lieu, nous avons abordé l'explication du champ sémantique. Enfin, Nous concluons le chapitre par le rapport de la morphologie avec la sémantique.

Nous aborderons dans le chapitre suivant quelques définitions des fondements théoriques de l'onomastique, l'anthroponymie, le nom propre et le nom de famille qui est l'objet d'étude de notre travail.

CHAPITRE II :
Les notions théoriques de l'onomastique
et l'anthroponymie

Introduction

Ce chapitre est réservé au champ d'étude de notre recherche qui est le nom propre, à délimiter le cadre théorique général sur lequel se fonde notre recherche, en partant du général (le nom propre) au particulier (l'anthroponyme "le nom de famille").

Nous commençons d'abord par délimiter le champ d'étude du nom propre celui de l'onomastique ; en tant que science a pour objet d'étude le nom propre. Ensuite, nous aborderons ses deux principales branches "l'anthroponymie" et "la toponymie".

Nous nous intéressons dans ce chapitre aux différentes définitions du nom propre et ses deux catégories : les noms simples et les noms composés. Nous aborderons aussi les types anthroponymiques parmi lesquels nous citons le nom de famille, le concept clé de notre recherche.

1. L'onomastique :

1.1. Définition :

L'onomastique est une discipline qui sert à expliquer les noms propres. Le dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage de *J.Dubois* la définit comme: « une branche de la Lexicologie étudiant l'origine des noms propres. On divise parfois cette étude en anthroponymie (concernant les noms propres de personnes) et toponymie (concernant les noms de lieux) »²⁷.

Son origine vient du mot grec « onomastikos » : lié au nom ou à l'étude d'un nom propre, il regroupe l'anthroponymie et la toponymie. (On distingue l'anthroponymie, qui étudie les noms de personnes, et la toponymie, qui étudie les noms de lieux.)

L'anthroponymie vient du grec « antrôpos, homme », « onoma, nom ». Selon le dictionnaire de *J.Dubois* : « L'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne, elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques (l'histoire, par exemple). »²⁸

²⁷ Dubois J, Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, LAROUSSE, Paris, 1994, p.334.

²⁸ *Ibid.*, p. 39.

La toponymie vient du grec, « topo, lieu » et « onoma, nom ». Selon le dictionnaire de *J.Dubois* « la toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieu, de leur rapport avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparus »²⁹.

L'onomastique concerne l'étude des noms propres sous toutes leurs formes en s'intéressant à l'étymologie de leur formation et de leurs usages, à travers les langues et les sociétés. Elle se propose une recherche sur la signification, l'histoire, l'évolution et l'impact des noms dans les sociétés. Le terme "onomastique" remonte au 15e siècle, il renvoie aux caractéristiques du nom propre, c'est à partir du 19e siècle que l'étude de l'onomastique fait son apparition et son ressort, notamment avec ses nombreuses revues (Onoma, Names, Revue Française d'Onomastique, etc.) et ses colloques³⁰.

Selon *Dauzat*, l'onomastique est « une recherche systématique de l'étymologie des noms propres »³¹, c'est une branche de la lexicologie qui a pour objet l'étude des noms propres : leur étymologie, leur formation, leur usage à travers les langues et les sociétés.

Camproux propose la définition suivante :

« L'onomastique au sens large est donc la science du nom propre, qu'il s'agisse du nom d'un avion, d'une pile électrique, d'un rasoir, d'un robot, d'un magazine, (...) d'un mets quelconque, etc., ou qu'il s'agisse d'une localité ou d'une personne. »³²

L'onomastique vise à tirer tous les renseignements possibles des noms propres, qu'ils soient des noms de lieux ou de personnes. Elle nous apprend à vraiment intégrer l'histoire dans ce que nous sommes. Elle nous apprend que notre présent est fait de notre passé et que notre passé est accommodé avec notre présent. Elle nous apprend que notre présent doit accepter et respecter notre passé tout comme notre passé doit s'intégrer dans notre présent.

²⁹ *Ibid.*, p. 485.

³⁰ GUILLOREL Hervé, « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politique de la toponymie et de l'anthroponymie », in Revue internationale et interdisciplinaire n°64, L'HARMATTAN, 2012. URL : <http://droitcultures.revues.revues.org> , mis en ligne le 08 janvier 2013. (Consulter le 25/03/2022 à 10 :25h)

³¹ Dauzat A, Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France, Larousse, Paris, 1980 , p.7.

³² Camproux Ch, « Les noms de lieux et de personnes », de Christian Baylon, Paul Fabre, Paris, Nathan, 1989, p.5.

1.2. Les branches de l'onomastique :

Nous allons traiter les branches de l'onomastique dont l'une de ces branches constitue le domaine de notre analyse.

1.2.1. L'anthroponymie :

L'anthroponymie est l'étude des noms de personnes, formée de « anthropos » qui signifie « homme » et de « nymie » qui signifie « nom », étant définie comme « la science qui a pour but d'étudier les noms de personnes ; elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques »³³.

L'anthroponyme est caractéristique de chaque société humaine, il fait partie du patrimoine du pays et porte le reflet des civilisations passées, cette catégorie comporte de sous-catégories tel que les noms de famille qui constitueront l'objet de notre travail. Nous allons nous interroger sur leurs origines et à leurs significations.

Parler de l'anthroponymie algérienne est une chose liée à l'identité ³⁴, les anthroponymes constituent un repère de mémoire et de valeur qui contribuent au fonctionnement du processus d'identification. Les noms de famille ont été transmis depuis des siècles, ils représentent l'empreinte de civilisation, de culture et de l'histoire.

Dans cette optique, l'étude des anthroponymes présente un intérêt particulier dans la recherche comme étant un indice qui permet de comprendre le processus d'attribution des noms propres de personnes. L'étude de l'anthroponymie permet de mettre en évidence la relation qui s'établit entre l'individu et son origine.

L'anthroponymie, quant à elle, étudie toutes les formes d'appellation des personnes :
- les noms de famille ou patronymes (gentilices), - les prénoms (ou nom individuel ou nom d'ego), - les surnoms, les sobriquets, - les hypocoristiques (surnoms affectueux ou enfantins), - les ethniques (noms de tribus), - les hagionymes (noms de saints).

³³ Dubois, Jean, op. cit., p.39.

³⁴ BENRAMDANE Farid, « Algérienité et onomastique. Penser le changement : une question de noms propres ? », in Insaniyat, 2012. URL : <https://journals.openedition.org/insaniyat/13740> , mis en ligne le 30 juin 2015, (Consulter le 26/03/2022 à 13 :10h).

Ce que nous avons observé, l'anthroponyme, se caractérise par cinq types essentiels, nous nous concentrons au nom de famille qui est le sujet de notre travail :

a) Les prénoms

La question qui se pose, sur la définition du nom propre tel que le prénom, relève du domaine de l'onomastique. Le nom propre occupe une place importante dans le langage, il manifeste dans les dictionnaires des noms tels que le dictionnaire des noms propres, car dans notre vie quotidienne nous parlons et communiquons entre nous par les noms qui nous désignons notre identification.

Selon le dictionnaire étymologique, le prénom est un nom masculin qui désigne « Le nom particulier, dit également "petit nom" ou "nom de baptême", et qui distingue chacun des membres d'une même famille. »³⁵

Le prénom, est attribué à l'individu dès sa naissance et il résulte d'un choix familial ; l'un de ses parents ou toute la famille se met d'accord sur un prénom. Ce dernier peut signaler des considérations familiales, l'enfant peut porter le prénom de l'un des membres de sa famille comme le prénom de son grand-père et il peut signaler aussi des considérations symboliques sociales (prénom de référence à des grands hommes).³⁶

Pareil, dictionnaire le petit Larousse définit le prénom comme : « n.m (Lat. praenomen). Nom particulier joint au patronyme et qui chacun des membres d'une même famille »³⁷. On comprend, que les prénoms usuels restent donc les plus utilisés au monde. En outre, l'utilisation de ces prénoms répond tout d'abord, et fréquemment spécialement, au rôle neutre de l'appellation uniquement pour les personnes.

b) Les noms de famille

Cette catégorie constitue l'objet de notre étude. Dès la naissance l'enfant porte le nom de famille de son père qui le définit par rapport à sa lignée paternelle. Les noms de famille

³⁵ MATHIEU -ROSAY J, Dictionnaire étymologique, France, (coll. Marabout Services).1989, p.28.

³⁶ ACHARD Pierre, « Au nom du père, Ebauche du système anthroponymique français », in Langage et société n°22, 1982, p.29. URL : <http://www.persée.fr/doc/ISOC> (Consulter le 27/03/2022 à 15 :00h).

³⁷ LAROUSSE P, AUGÉ, Essais de sémiotique du nom propre et du texte ibid.

ont toujours une histoire, ils composent le lien qui relie une personne à son passé et à ses ancêtres.

Dans notre travail, nous allons nous intéresser aux noms de famille.

L'importance de l'étude des noms de famille algériens réside dans le système d'attribution de ces derniers.

L'émergence de ce système remonte aux années 1882 avec l'application d'une loi qui oblige tous les résidents algériens à porter des noms de famille en ignorant la signification de ces noms. L'importance d'étudier les noms de famille est centrée davantage sur les caractéristiques culturelles de chaque peuple et sur la mémoire collective.

Donner un nom c'est donner une identité qui permet à l'individu de s'identifier aux autres. Alors, nous allons nous interroger sur l'origine et sur les significations des anthroponymes algériens.

Pendant la période coloniale française et à travers l'état civil officiel de colonisateur, il est imposé aux algériens de porter des noms dont la majorité ont un sens péjoratif, « donner collectivement des patronymes infamants à un très grand nombre d'Algériens à travers l'état civil officiel de l'ère coloniale, soit d'inventorier, de classer des villages entiers selon l'ordre alphabétique des noms propres familiaux imposé autoritairement à leurs habitants de A à Z »³⁸.

Au commencement de système nominatif, les français ont instauré un état civil dès la fin du XIXe siècle suite à la loi du 23mars1882. En 1836 ils ont désigné pour chaque tribu un cadî chargé d'inscrire les naissances, les décès et les mariages. Et en 1882 c'était la généralisation du port d'un patronyme à tous les algériens³⁹.

Le colonisateur français a attribué des noms aux algériens. Ces derniers n'ont aucune idée sur leurs significations, *F. BENRAMDANE* a expliqué que le système d'attribution et de transcription des noms propres algériens était fait d'une manière archaïque, le sens est

³⁸ LACHERAF M, Des noms et des lieux. Mémoire d'une Algérie oubliée, CASBAH, Alger, 1998, p.160.

³⁹ YERMECHE O, « Genèse de l'état civil algérien » dans Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger, coordonné par Yermeche O, CRASC, Algérie, 2014, p.19.

péjoratif allant jusqu'aux noms d'animaux comme : Chadi : singe, Raselkelb : tête de chien, etc.⁴⁰

L'imposition des anthroponymes a été énoncée dans l'article 5⁴¹ qui donne le droit aux officiers d'état civil d'attribuer un nom patronymique.

Le problème des patronymes algériens ne se limite pas au problème de signification, mais aussi à la transcription. Cette dernière est faite dans des conditions catastrophiques et sans aucune norme à respecter, le porteur ne connaît ni l'origine, ni l'orthographe de son nom.

Le 27 mars 1885, un tableau de transcription a été publié dont il renseigne sur le système de transcription/ translittération des caractères arabes vers les caractères français.

Ce problème vient de problème phonétique, *O. YERMECHE* a cité quelques règles de transcription qui ont été établies durant la colonisation française. Cette transcription consiste à respecter des consignes officielles, à rejeter les lettres ou signe étranger à l'alphabet français, les signes diacritiques et l'exclusion de certains phonèmes.⁴²

Après l'indépendance les problèmes de transcription n'ont pas été résolus, jusqu'à 1976 l'administration algérienne continue à fonctionner en français et à partir de 1981 suite à l'application de l'arabisation de l'état civil, les administrations algériennes assurent toutes les opérations en arabe mais, les problèmes de transcription ne sont pas terminés avec le système d'arabisation.

L'absence des règles de transcription et le manque de formation des agents d'état civil ont laissé un creux de divergence et d'hétérogénéité des patronymes algériens.⁴³

⁴⁰ BENRAMDANE F, « Qui es-tu ? J'ai été dit. De la destruction de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou élément d'un onomacide », in *Insaniyat* n°10, 2000. URL : <https://journals.openedition.org/insaniyat/8054> , mis en ligne le 31 octobre 2012, (Consulter le 29/03/2022 à 09 :22h).

⁴¹ Article 5 de BULLETIN DES LOIS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAIS N°689, cité par YERMECHE. O, *Ibid.*

⁴² YERMECHE O, « L'écriture des noms algériens dans l'état civil colonial : analyse critique » dans *Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger*, coordonné par Yermeche O, CRASC, Algérie, 2014, p.27.

⁴³ BOUSSIGA Aïssa, « Plurilinguisme et écriture(s) du nom propre : le passage du français à l'arabe et de l'arabe au français » dans *Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger*, coordonné par Yermeche O, CRASC, Algérie, 2014, p.94.

c) Les patronymes

Le patronyme est composé de patro « père ». Le dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage *de J.Dubois* la définit comme: « Le patronyme est le nom de famille formé d'après le nom du père. »⁴⁴

Relative au nom de famille, tout individu portait alors le nom de son père, d'où l'usage du mot « patronyme », le mot vient du latin "pater = père".⁴⁵

Le nom patronymique est : l'élément d'identification de la personne, composé d'un ou plusieurs vocables, choisi par les parents et qui peut être le nom du père, de la mère ou de leurs noms accolés le nom patronymique est donc le nom figurant sur l'acte de naissance d'une personne.⁴⁶

Selon le dictionnaire CNRTL.FR le patronyme est « Un nom dérivé de celui d'un personnage illustre, et qui sert à désigner les descendants de ce personnage, dans le même sens, usuel. Nom de famille, notamment lorsqu'il est transmis par le père (propos. Au prénom). »⁴⁷

A travers ces définitions, on comprend que le patronyme désigne littéralement le nom du père donné ensuite à l'enfant, transmis de génération en génération, il vient se placer après le ou les prénoms dans l'état civil d'une personne.

d) Les surnoms

Le surnom est un mot ajouté au nom propre d'un individu et qui le distingue de ceux qui s'appellent comme lui.⁴⁸ Alors, la signification présentée par le dictionnaire donnée à titre indicatif. Un surnom est à l'origine un nom formé, par addition au prénom ou au nom d'une personne, d'un terme mettant généralement en relief ses particularités physiques ou morales. Le surnom est également la désignation substitutive au nom véritable d'une personne.

⁴⁴ Dubois, Jean, op. cit., p.353.

⁴⁵ <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/patronyme.php>(consulter le 07/04/2022 à 23 :01h)

⁴⁶ [https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/4243-nom-patronymique-et-nom-d usage-nom-de-famille](https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/4243-nom-patronymique-et-nom-d-usage-nom-de-famille) (consulter le 07/04/2022 à 23 :10h)

⁴⁷ <https://www.cnrtl.fr/definition/patronymique> (consulter le 07/04/2022 à 23 :25h)

⁴⁸ https://www.dicocitations.com/definition_littre/36988/Surnom.php (consulter le 07/04/2022 à 23 :40h)

A la différence du pseudonyme, le surnom ne résulte pas d'un choix personnel aux fins de dissimuler sa véritable identité au public, mais se trouve assigné à un individu par des tiers pour venir s'adjoindre ou se substituer au nom patronymique.⁴⁹

Le surnom : appelé aussi sobriquet. Ce dernier se définit comme un nom propre informel et supplémentaire caractérisant habituellement une personne. Les sobriquets sont une sous-catégorie de surnoms. C'est le nom ajouté ou substitué par le vrai nom de la personne ; il est créé souvent sous forme diminutive. Le sobriquet ou surnom personnel est une forme linguistique au même titre que les autres catégories d'anthroponyme.

e) Les pseudonymes

Le pseudonyme est donc :

- Un nom choisi, susceptible de rendre compte de certains « fantasmes » liés à la dénomination propre ;
- Un nom choisi, le plus souvent, dans le but de communiquer ;
- Corollairement, Un pseudonyme est un avant-discours – au sens étymologique du terme – car souvent l'auto-nomination précède et prépare des productions discursives.⁵⁰

Les pseudonymes, sont intégrés dans un but précis, celui de communiquer, identifier anonymat, d'interagir, bref, de produire un discours dans espace donné. C'est ainsi, comme la souligne *M. LAUGAA* que : « L'émergence du pseudonyme comme entité distincte passe donc simultanément par la description des séries où le nom et sa chose font sens des contiguïtés et des disjonctions, c'est-à-dire d'une extériorité problématique, et par sa définition. »⁵¹

Par cette définition, que d'une part le pseudonyme passe par l'invention et la promotion d'un vocable. On peut expliquer que, le pseudonyme ou « nom d'emprunt » sous

⁴⁹ François BURDEAU, « SURNOM », Encyclopædia Universalis [en ligne], URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/surnom/> (consulter le 08/04/2022 à 23 :59h)

⁵⁰ CISLARU G, « Le pseudonyme, nom ou discours ? », Les Carnets du Cediscor [En ligne], 2009, mis en ligne le 01 mars 2011, URL : <https://journals.openedition.org/cediscor/746> (consulter le 09/04/2022 à 00 :15h)

⁵¹ LAUGAA M, « La Pensée du pseudonyme », Chapitre II, 1986, URL : <https://www.cairn.info/la-pensee-du-pseudonyme--9782130393078-page-33.htm> (consulter le 09/04/2022 à 00 :24h)

lequel des personnes, tels les artistes et les écrivains, sont reconnus du public, ne fait donc pas l'objet d'une réglementation juridique spécifique⁵².

Au-delà, et par les explications des uns, le pseudonyme est considéré comme

Un nom d'emprunt utilisé par une personne pour cacher son identité dans l'exercice d'une activité. Cela peut notamment être le cas dans les disciplines artistiques ou littéraires. De très célèbres auteurs ont d'ailleurs utilisé un pseudonyme pour écrire⁵³.

En effet, l'autonymie, possède sous le nom de « pseudonymat », est une forme de pratique très antique puisque ses racines remontent à l'ancienne époque et médiévale. Elle n'est récente que par le nom. Le pseudonymat, autrefois, était réservée uniquement à une frange de professionnels à l'instar des artistes et des hommes de lettres⁵⁴. En fait, dans le même article, *ACHOUR BOURDACHE*, souligne par la définition de *PAVEAU* que « le pseudonyme est le choix par un individu d'un autre nom que le sien, quasiment toujours choisi, pour des raisons variées qui ont tout en commun le masquage de l'identité officielle »⁵⁵.

Toutes ces définitions nous amènent à comprendre que le pseudonyme n'est qu'un noyau central qui identifie une personne par une donnée profilairer anonyme, il est créé particulièrement pour que la personne s'intègre dans la communauté virtuelle.

1.2.2. La toponymie :

La toponymie est une discipline qui s'occupe de l'étude des noms des lieux (Rues, Montagnes, rivières... etc.). Elle s'occupe de chercher l'origine et la signification des noms de ces lieux ainsi que les différentes transformations subies à travers le temps. *Dubois* définit cette discipline comme suit : « la toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieu, de leurs rapports avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou langues disparues »⁵⁶.

⁵² <https://sfa-cgt.fr/droit-et-pseudonyme> (consulter le 09/04/2022 à 09 :05h)

⁵³ <https://www.librinova.com/blog/2019/07/30/pourquoi-utiliser-un-pseudonyme-pour-ecrire/> (consulter le 09/04/2022 à 09 :15h)

⁵⁴ BOURDACHE A., « Identité pseudonyme », sur : <https://lesms.hypotheses.org/173> (consulter le 09/04/2022 à 09 :30h)

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Dubois, Jean, op. cit., p.485.

Cette dernière est un terme d'origine grecque, qui forme de « topos » dire « lieu » et de mot « onymie » dérivé de « onumus » de « onoma » exprime le mot « nom ».⁵⁷

Cette étude nous aide à analyser : (les noms de lieux de, pays, villes, micro toponymes, hydronymes, oronymes).

En résumé l'anthroponymie s'intéresse en premier lieu au nom propre dans son aspect linguistique, alors nous allons définir d'abord la notion du nom propre.

3. Le nom propre :

3.1. Définition :

Le nom propre occupe une place importante dans le langage, il se manifeste dans des dictionnaires tel que les dictionnaires des noms propres, et même dans la vie quotidienne nous parlons et nous communiquons avec des personnes désignées par leurs noms.

D'après *Hatzfeld* et *Darmesteter*, le nom propre est considéré comme un « ... mot par lequel on désigne individuellement une personne ... mot par lequel on désigne individuellement un animal ... mot qui sert à distinguer tel pays, tel cours d'eau, tel navire, telle ville, etc., de tout autre et à le désigner spécialement »⁵⁸.

Cependant, d'autres pensent que le nom propre n'a pas une définition précise, il renvoie à un référent ; « nous en déduisons que le critère primordial de détermination de ce que c'est le nom propre se situe sur le plan de la référence »⁵⁹.

A travers cette définition le nom propre renvoie à un référent. S'il y a une personne qui s'appelle Mohamed, ce nom ne renvoie qu'à la personne qui porte ce prénom.

Quant à *Goose*, il pense que le nom propre est dépourvu de sens, voici une définition tirée du dictionnaire électronique Bon usage : « Le nom propre n'a pas de signification véritable de définition, il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. »⁶⁰

⁵⁷ Larousse de la langue française, Lexis, Paris, 1979, p.1858.

⁵⁸ Hatzfeld A, & D, Dictionnaire général de la langue française. Paris, 1924, p.1288.

⁵⁹ Draga O, Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques - modèle de représentation sémantique. (C.-N. Université Babeş-Bolyai, Éd.) Synergies Roumanie (5),2010, p.59.

⁶⁰ Goose A, Le bon Usage, Paris : Duculot, 2007, p.635.

Donc, le nom propre sert à identifier, à décrire quelque chose, mais sans donner aucune information sur elle, il remplit alors une fonction référentielle. Ainsi la relation s'établit entre le signifiant et l'objet.

Le nom propre n'a pas donc une définition déterminée puisqu'il n'a pas de sens. Pour *Saussure*, le signe linguistique est une convention arbitraire entre le signifiant et le signifié, dans ce cas le nom propre est écarté de signe linguistique puisqu'il n'a pas un signifié.

Mais les noms propres ne sont pas dépourvus de sens d'une manière absolue, ils portent des informations qui nous donnent des renseignements, des critères d'identification sur le nom, si nous parlons par exemple d'une personne sans citer son nom, il sera difficile de la reconnaître, par contre quand nous citons le nom, il sera plus facile de l'identifier. Certaines significations des noms sont relatives à un événement d'une période donnée, il est donc convaincant de dire que le nom propre (objet d'étude) a des caractéristiques qui lui admettent de se différencier.

Les noms propres se subdivisent généralement en deux catégories : les noms simples et les noms composés.

3.2. Les noms simples

Le nom simple est une unité formée à partir d'un seul élément lexical. Ce nom se présente généralement sous forme d'un lexème et d'un morphème. Il appartient à une catégorie grammaticale spécifique et est porteur des marques de genre et de nombre. Comme le mentionne *Dubois* dans son dictionnaire de linguistique et des sciences du langage « on appelle mot simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé »⁶¹.

3.3. Les noms composés

Le nom composé est une juxtaposition de deux mots qui fonctionnent de manière autonome dans la langue. La composition en langue française est définie par Chartrand et al. Comme un procédé de formation des mots composés et des locutions.

Selon *Georges MOUNIN* « Traditionnellement, un composé est une unité lexicale formée soit par association de deux lexèmes, soit par adjonction d'un préfixe à une base

⁶¹ Dubois, Jean, op. cit., p.434.

lexicale (...). »⁶² C'est-à-dire, les noms composés sont formés soit de deux ou plusieurs termes, ou par l'ajout des affixes aux unités.

Dans son aspect historique, durant la colonisation française et après l'indépendance en 1962 les problèmes de transcription n'ont pas été résolus jusqu'à 1976. L'administration algérienne continue à fonctionner en français et à partir de 1981 suite à l'application de l'arabisation de l'état civil, l'administration algérienne assure toutes les opérations en arabe mais les problèmes de transcription ne sont pas terminés avec le système d'arabisation.

Conclusion

A travers le présent chapitre, nous avons tenté d'évoquer quelques définitions de certains concepts clés dans notre recherche. L'onomastique et ses branches, le nom propre et ses catégories. En effet, nous aborderons dans le chapitre suivant une étude analytique des noms de famille des martyrs dans la wilaya de Biskra, afin de souligner plusieurs facteurs qui entre en jeu dans la formation et la signification des noms propres.

⁶² MOUNIN Georges, Dictionnaire de la linguistique, Paris, Quadrige, 2004, p.77.

CHAPITRE III :

Analyse morpho-sémantique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons faire une étude morpho-sémantique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra.

D'abord, ce chapitre entamera une analyse morphologique des anthroponymes. Afin de réaliser cette étude nous allons suivre une analyse descriptive pour décrire et classer les anthroponymes.

Une classification grammaticale nous permettra de connaître la composition syntaxique des noms.

Le but de cette classification est de mettre en évidence les catégories des noms, de leurs formes et de leurs compositions.

Les noms composés sont minoritaires à la différence des noms simples qui en constituent la majeure partie.

Ensuite, nous allons dans ce qui suit passer à la partie analytique afin de dégager le sens de chaque anthroponyme.

Pour une analyse apte est fiable, nous avons tiré ces interprétations à base des dictionnaires et ouvrages.

Notre corpus est une liste représentative des noms de famille des martyrs de la révolution d'Algérie inscrits sur le registre de la direction des Moudjahidines de la wilaya de Biskra, il est subdivisé en noms composés et noms simples.

1. Présentation du corpus

Pour établir notre corpus et bien mener notre recherche intitulée : Étude morpho-sémantique des noms de famille de la Wilaya de Biskra « Cas des noms de famille des martyrs », nous nous sommes dirigées vers la direction des Moudjahidines de la wilaya de Biskra, qui nous a procuré une liste officielle des noms de famille des martyrs de la révolution d'Algérie entre 1954 et 1962, où nous avons choisi 60 noms différents.

1.1. Position géographique

La wilaya de Biskra (/bis.kɛa/) : est une wilaya algérienne située au centre-est de l'Algérie aux portes du Sahara. Elle est limitée : au nord par la wilaya de Batna ; à l'est par la wilaya de Khenchela ; à l'ouest par la wilaya de Djelfa ; au sud par la wilaya d'Ouargla.⁶³

Biskra est connue durant la période romaine sous l'appellation de Vescera signifiant escale ou carrefour d'échanges commerciaux. Puis cette dénomination évolue au gré des périodes et des circonstances en oued el Qadr, en référence à l'actuel oued zarzour, Biskra demeure ce symbole éternel qui la rattache à la région des zibans, signifiant en berbère les oasis.

La wilaya de Biskra est wilaya depuis le découpage administratif de 1974, organisée administrativement de douze (12) Daïras et de trente-trois (33) communes d'une superficie de 20 986 Km² avec une population de 772 746 habitants.

Daïras : Biskra, Djemourah, El-Kantara, M'chouneche, Sidi-Okba, Zeribet El-Oued, Ourlal, Tolga, Ouled Djellal, Sidi Khaled, Foughala, Loutaya.

Communes : Aïn el Naga, Aïn Zaatout, Biskra, Bordj Ben Azzouz, Bouchagnoune, Branis, Chetma, Djemourah, Doussen, El Feidh, El Ghrous, El Hadjeb, El Haouch, El Kantara, Lotaya, Foughala, Khenguët Sidi Nadji, Lichana, Lioua, M'Chouneche, Mekhadma, M'Lili, Ouled Djellal, Oumache, Ourlal, Sidi Khaled, Sidi Okba, Tolga et Zeribet El Oued, El Mziraa, El Cheaiba, Besbes, Ras el Miaad.⁶⁴

1.2. L'histoire de la wilaya de Biskra pendant la période coloniale française

Lorsque la France attaque la capitale (Algérie) le 05 juillet 1830, elle commence à englober le reste du pays, malgré sa promesse de se contenter que de la capitale, et l'une des zones qu'elle cherche pratiquement à occuper est la Biskra région comme un débouché et une voie vers les régions du sud-est du pays, et à cette époque, il représentait le huitième État Pour l'État de l'émir Abdelkader (1807 AD - 1883 AD), le fondateur de l'État algérien moderne, et le siège de cet état était la ville de Sidi Okba, et il était géré par Farhat bin Said,

⁶³ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Biskra (consulter le 13/04/2022 à 21 :13h)

⁶⁴ <https://www.inpfp.dz/?La-wilaya-de-Biskra> (consulter le 13/04/2022 à 21 :33h)

Hussein bin Azzouz et Muhammad Al-Saghir Belhaj, respectivement, et le 04 mars 1844, les forces destructrices ont pu diriger le duc Domal bin Roi de France d'entrer à Biskra et d'y ériger un fort, comme l'a confirmé le Dr Muhammad al-Arabi al-Zubayri, et malgré l'occupation de l'odieuse capitale du travail (Biskra), la flamme du jihad et de la rébellion contre l'ennemi restait brûlante dans les âmes de ses fils.⁶⁵

2. L'analyse morphologique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

2.1. Les noms composés

Dans ce qui suit nous allons aborder une analyse morphologique des anthroponymes composés.

Avant de procéder au classement des anthroponymes en noms composés, il y a lieu de rappeler quelques définitions de base, à savoir la composition et le nom composé.

Selon *Jean Dubois* « Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue ». ⁶⁶

La composition permet donc la formation de nouveaux mots en juxtaposant deux unités lexicales ou plus, jouissant d'une autonomie syntaxique.

Ainsi, le mot composé, explique *J. Dubois* est « un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative [...] ». ⁶⁷

Cette analyse commence par un classement des anthroponymes composés puis les anthroponymes simples pour faciliter l'étude sémantique et suivre une méthodologie claire dans notre recherche.

⁶⁵ <https://ar.m.wikipedia.org/wiki/%D8%A8%D8%B3%D9%83%D8%B1%D8%A9> (consulter le 13/04/2022 à 22 :10h)

⁶⁶ Dubois J, Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, LAROUSSE, Paris, 1994, p.106.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 105.

Notre corpus est composé d'une minorité d'anthroponymes composés, mais cela ne nous empêche pas de réaliser une étude pertinente concernant cette tranche de noms de familles.

2.1.1. Liste des anthroponymes composés :

Premier composé	Second composant	Nombre de nom
BEN	NACER, TALEB, SMAIL, YAHIA, NOUR, AISSA, MALEK, ACHOUR, AHMED	09
OULD	OMAR	01
BEL	KACEM, AID.	02
ABDEL	LAOUI	01
BOU	ZIDI, SSETTA, DJNAH, AZZIZ.	04

Tableau N°1 : classification des anthroponymes composés de deux unités

Le tableau ci-dessus nous montre que le nombre des anthroponymes composés de deux mots est de Dix-sept (17) noms.

- 09 anthroponymes est formé avec la particule « Ben ». Il vient de l'arabe qui signifie « fils », « particule accolée à des prénoms masculins (et parfois féminin sous la forme bent) ». ⁶⁸

- 01 anthroponymes est formé avec la particule « Ould ». Il signifie « fils de », c'est un synonyme de ben mais contrairement à lui, d'une part il est très peu utilisé en patronymie, d'autre part il a tendance à être utilisé comme morphème indépendant plus que comme préfixe. ⁶⁹

⁶⁸ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 112.

⁶⁹ TIDJET M. D, (s.d.), Dictionnaire des patronymes algériens, Algérie : office des publications universitaires. p.17

• 04 anthroponymes est formé avec la particule « Bel ». Cette particule est une variante de "Ben" qui veut dire « fils », « "l" final étant un produit d'assimilation de "n" par effacement de ce dernier devant l'article "el" suivant ben ». ⁷⁰

• 01 anthroponymes est formé avec la particule « Abdle ». Il vient de l'arabe, Les noms commençant par Abdel renvoient tous à l'un des nombreux noms glorieux donnés à Dieu, précédé de l'expression `abd al signifiant serviteur de. ⁷¹

• 10 de ces anthroponymes sont formés avec la particule « Bou ». Quand à cette particule il désigne « l'homme à celui de, il marque une relation d'appartenance. » ⁷²

a) Premières unités des anthroponymes composés :

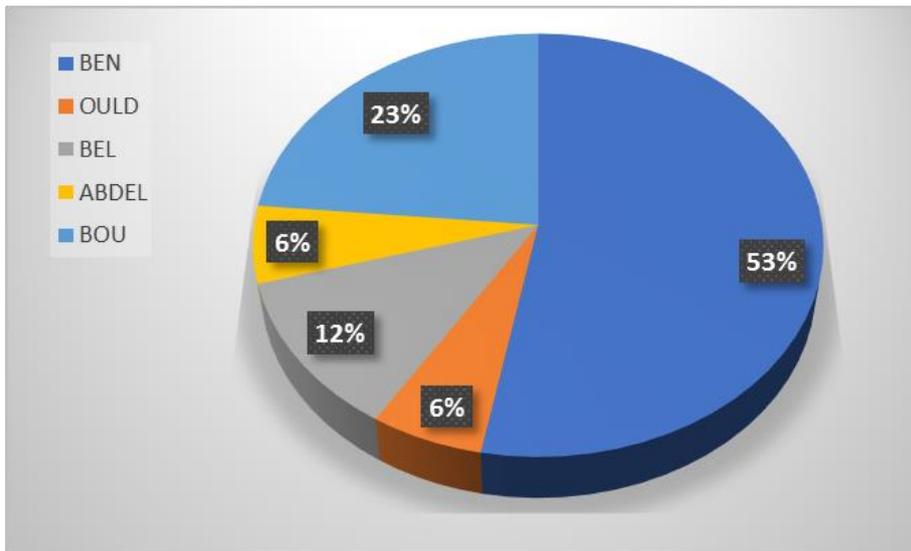


Figure 1 : Schéma représentatif des premiers composants des anthroponymes composés

Ce schéma révèle que les anthroponymes composés qui sont précédés de la particule « BEN » sont les plus dominants avec un taux de 53%, suivis par la particule « BOU » avec un taux de 23%, les composés de la particule « BEL » avec un taux de 12%, les composés précédés avec les particules « OULD et ABDEL », nous avons constaté un taux faible de 6% pour chacun.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 112.

⁷¹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ABDELOUHAB> (consulter le 14/04/2022 à 10 :10h)

⁷² DALLET J. M, Dictionnaire Kabyle-Français (Parler des At Mengellat), SELAF, Paris, 1982.P.04.

b) La composition syntaxique des anthroponymes composés :

Nous allons traiter dans cette étape la composition syntaxique des anthroponymes composés de notre corpus pour analyser la forme grammaticale de chaque anthroponyme.

Les anthroponymes composés	La forme grammaticale
BENNACER	Particule + nom
BENTALEB	Particule + nom
BENSMAIL	Particule + nom
BENSYAHIA	Particule + nom
BENNOUR	Particule + nom
BENAISSA	Particule + nom
BENMALEK	Particule + nom
BENACHOUR	Particule + nom
BENAHMED	Particule + nom
OULDOMAR	Particule + nom
BELKACEM	Particule + adjectif
BELAID	Particule + nom
ABDELLAOUI	Particule + nom
BOUZIDI	Particule + nom
BOUSSETTA	Particule + nom
BOUDJENAH	Particule + nom
BOUAZZIZ	Particule + adjectif

Tableau N°2 : La composition syntaxique des anthroponymes composés

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que la forme grammaticale de ces noms il y a (15 noms) composés de (Particule + nom), et 2 noms composés de (Particule + adjectif).

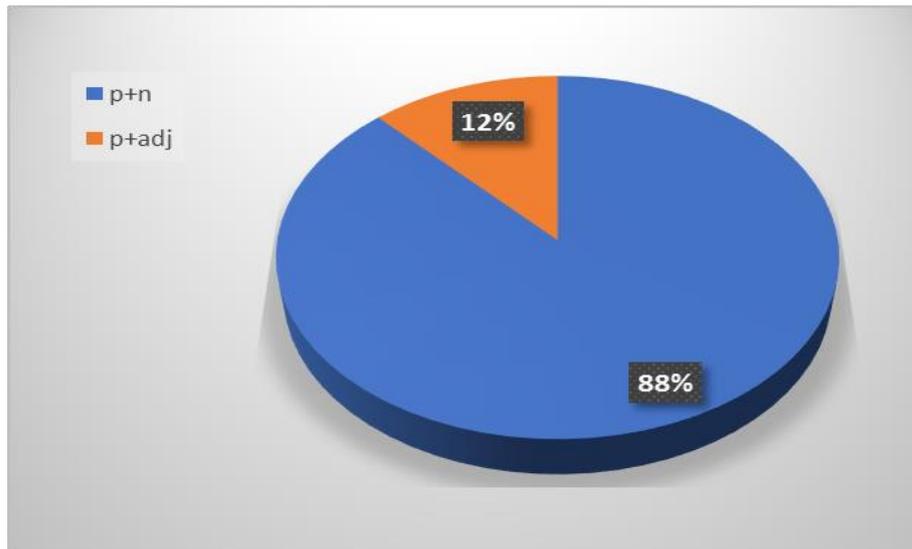


Figure 2 : Schéma représentatif de la composition syntaxique des noms composés

Ce schéma montre que la forme grammaticale la plus dominante c'est la forme : (particule + nom) avec un taux de 94% de total des anthroponymes composés, quand à la forme (particule + adjectif) elle représente seulement 06% de l'ensemble des anthroponymes.

Cela dit que la forme la plus prédominante est celle de (particule + nom).

2.1.2. L'origine linguistique des anthroponymes composés :

Nous allons répartir ces anthroponymes composés par leurs origines linguistiques ; les anthroponymes composés hybrides, les anthroponymes composés d'origine arabe.

•Les anthroponymes composés hybrides :

Cette catégorie contient des noms dont le premier composant est d'origine berbère et le second est d'origine arabe ou le contraire (01 anthroponymes)

BOUAZZIZ.

•Les anthroponymes composés arabes :

CHAPITRE III : Analyse morpho-sémantique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

Les anthroponymes composés arabes : le premier et le second composant sont de souche arabe (16 anthroponymes)

BENNACER, BENTALEB, BENSMAIL, BENYAHIA, BENNOUR, BENAÏSSA, BENMALEK, BENACHOUR, BENAHMED, OULDOMAR, BELKACEM, BELAÏD, ABDELLAOUI, BOUZIDI, BOUSSETTA, BOUDJEENAH.

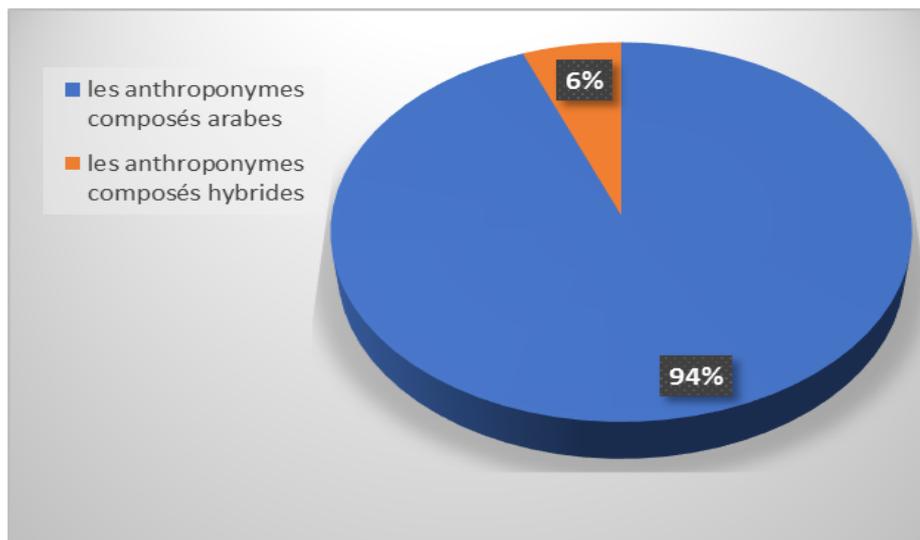


Figure 3 : Schéma représentatif de l'origine linguistique des noms composés.

A partir de la figure n°3, nous remarquons que la prédominance est revenue aux anthroponymes composés arabes avec un pourcentage de 94% ; cela s'explique par l'hétérogénéité des noms algériens, vient en deuxième position les anthroponymes composés hybrides avec un pourcentage de 06%.

2.2. Les noms simples :

Les noms simples prédominent notre corpus, ce qui va nous permettre de faire une étude plus approfondie des anthroponymes simples afin de dégager la racine et la signification de ces noms.

CHAPITRE III : Analyse morpho-sémantique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

Pour commencer nous allons présenter une définition de nom simple citée par *J. DUBOIS* : « on appelle mot simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé ». ⁷³

L'ordre alphabétique des noms	Les noms simples
A	AMARA, AMRANE AOUN, ATMANI
B	BAHRI, BEKARI BRAHIMI, BRAHMI
C	CHABANE, CHABI
D	DJEDDOU, DJOUADI
F	FERHAT
G	GHANEM, GHARIB
H	HACHANI, HACHEMI HADDAD, HAMADI HAMMEDI, HAMZI
K	KHALDI, KHELIFA, KHELIFI
M	MAKHLOUFI, MANSOURI MEBARKI, MIRA
N	NASRI
R	RABHI, RAHAL RAHMOUN, RAMDANE
S	SAADI, SAIDI SALHI, SALMI
T	TAHRI, TALEB
Y	YAHYIAOUI
Z	ZEROUAL, ZERROUG, ZIDANE

Tableau N°3 : classification des anthroponymes selon leurs formes simples

⁷³ Dubois, Jean, op. cit., p.434.

Le tableau ci-dessus nous montre que le nombre des anthroponymes simples est de quarante-trois sur soixante noms (43/60).

Après cette classification nous avons remarqué une prédominance des anthroponymes simples, par rapport à la catégorie des noms composés.

3. L'analyse sémantique

3.1. Les noms composés

Notre étude sémantique des noms composés se focalise sur la signification et ou l'interprétation de la base c'est-à-dire de premier constituant puis de second constituant.

Les noms composés représentent une minorité, un nombre de Dix-sept sur soixante (17/60).

a. La particule

La particule est considérée comme une unité lexicale pour s'adresser ou référer à une personne. Elle peut désigner une relation de parenté ou de civilité.

b. Les anthroponymes composés avec la base "Ben"

La particule "ben" est d'une racine arabe qui signifie "fils" ⁷⁴

Les anthroponymes qui comportent cette particule sont :

- **BENNACER** « بن ناصر » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /ben/ et /nacer/, le fils de Nacer, Nasser, qui a pour racine /ncr/, un dérivé de naSr (= la victoire) : soit celui qui est victorieux, soit celui qui apporte la victoire.⁷⁵

- **BENTALEB** « بن طالب » :

⁷⁴ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 118.

⁷⁵ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/NACER> (consulter le 18/04/2022 à 08 :10h)

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /Ben/ et /Taleb/, le fils de Taleb, qui a pour racine /tlb/, qui signifie celui qui est en quête de la science, de la vérité (également 'étudiant').⁷⁶

- **BENSMAIL** « بن سماعيل » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /Ben/ et /Smail/, qui a pour racine /smɛl/ qui vient de « Ismaël » qui est le prénom du fils d'Abraham, il signifie « Dieu a entendu ».⁷⁷

- **BENYAHIA** « بن يحيى » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /Ben/ et /Slimane/, le fils de yahia, qui a pour racine /yhy/, qui signifie « vivant », N'oublions pas en effet que pour les Musulmans "yahia" est un prophète ce nom est motionné dans le Coran.⁷⁸

Nous pouvons interpréter /BENYAHIA/ par « il vivra, qu'il vive ».

- **BENNOUR** « بن نور » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /Ben/ et /Nour/, qui a pour racine /nr/, est un nom de personne qui correspond au mot "nûr" (= lumière).⁷⁹

- **BENAISSA** « بن عيسى » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /ben/ et /aissa/ qui a pour racine /ɛs/, qui est une transcription arabe de jésus "notre seigneur jésus".⁸⁰

Nous pouvons interpréter /BENAISSA/ par « ceux de Jésus ».

- **BENMALEK** « بن مالك » :

⁷⁶ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/BENTALEB> (consulter le 18/04/2022 à 08 :23h)

⁷⁷ DALLET J. M, op. cit., p. 1032.

⁷⁸ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 64..

⁷⁹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/BENNOUR> (consulter le 18/04/2022 à 10 :30h)

⁸⁰ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/BENAISSA> (consulter le 19/04/2022 à 12 :00h)

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /ben/ et /malek/ « Fils de Malek » ; qui a pour racine /mlk/, Nom arabe très courant, qui signifie "roi" (malik) et fait partie des noms mystiques donnés à Dieu.⁸¹

- **BENACHOUR « بن عاشور » :**

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /ben/ et /achour/ « Fils de Achour » ; qui a pour racine /ecr/ qui vient de « eachra » « dix », il signifie « homme convivial, qui aime la compagnie »⁸².est la forme masculine de la fête de la dîme religieuse dite : âshûrâ, qui correspond au dixième jour du premier mois du calendrier musulman.⁸³

Nous pouvons interpréter /BENACHOUR/ par « un homme aimable ».

- **BENAHMED « بن أحمد » :**

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /ben/ et /Ahmed/, « fils de Ahmed ou Ahmad », qui a pour racine /hmd/ Nom arabe très répandu qui signifie « plus digne d'éloges, l'un des surnoms du prophète Mohammed ».⁸⁴

Nous pouvons interpréter /BENAHMED/ par « le plus adoré, le plus loué ».⁸⁵

c. Les anthroponymes composés avec la base "Ould"

La particule « Ould » a pour sens « fils de ».⁸⁶

- **OULDOMAR « ولد عمر » :**

Il s'agit d'un anthroponyme composé de : /ould / et /omar /, qui a pour racine /emr/, qui désigne en arabe le fils d'Omar, Omar est un nom arabe qui correspond à `umar, lui-même dérivé de `amr qui signifie (longue vie).⁸⁷

⁸¹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/MALEK> (consulter le 19/04/2022 à 12 :18h)

⁸² YERMECHE Ouardia, Les anthroponymes algériens : Étude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique, Thèse de doctorat, Université de Mostaganem, 2008, p.334.

⁸³ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 58.

⁸⁴ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/AHMED> (consulter le 21/04/2022 à 19 :56h)

⁸⁵ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 59.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 17.

⁸⁷ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/OMAR> (consulter le 21/04/2022 à 19 :20h)

d. Les anthroponymes composés avec la base "Bel"

La particule "Bel" est une variante de /bel/ signifie "fils de" : « "L" final étant un produit d'assimilation de "n" par effacement de ce dernier devant l'article "el" suivant ben" ». ⁸⁸

Les anthroponymes qui comportent cette particule sont :

- **Belkacem** « بلقاسم » :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe composé de deux unités d'origine arabes : /bel/ et /kacem/, qui a pour racine /kcm/ et qui signifie « répartir, partager, distribuer ». ⁸⁹

Nous pouvons interpréter /BELKACEMI/ par « fils de partageur ».

- **belaid** « بلعيد » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités d'origine arabes : /bel/ et /aid/, qui a pour racine /eid/, « Fils de aid » qui signifie « fête, celui qu'on célèbre ». ⁹⁰

Nous pouvons interpréter /BELAID/ par « fils de la fête ».

e. Les anthroponymes composés avec la base "Abdel"

La particule « Abdel » qui est un vocable arabe qui signifie « serviteur », les noms commençant par Abdel renvoient tous à l'un des nombreux noms glorieux donnés à Dieu, précédé de l'expression `abd al signifiant serviteur de. ⁹¹

- **ABDELLAOUI** « عبد اللاوي » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /abdel/ et /laoui/, qui a pour racine /lw/, pour Abd(el) signifiant « serviteur de », Quant au suffixe -oui (ou -i), il marque l'appartenance, la descendance. Abdellaoui est donc un dérivé d'Abdallah, qui signifie « serviteur de Dieu (`abd 'Allah) ». ⁹²

⁸⁸ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 112.

⁸⁹ DALLET J. M, op. cit., p. 394.

⁹⁰ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 48.

⁹¹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ABDELOUHAB> (consulter le 22/04/2022 à 10 :10h)

⁹² <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ABDELLAOUI> (consulter le 22/04/2022 à 10 :30h)

f. Les anthroponymes composés avec la base "Bou"

La particule "Bou" vient du Berbère, de racine /B/ qui signifie " l'homme à celui de, il marque une relation d'appartenance ".⁹³

Les anthroponymes qui comportent cette particule sont :

- **BOUZIDI** « بوزيدي » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de : /bou/ et /zidi/, qui a pour racine/zd/, "de la famille Bouzid" Bouzid : " père de Zaid" ce nom est, à l'origine, composée de Abou "père" + Zaid, mais en Afrique du Nord, il est devenu un prénom simple utilisée tel que. Zaid qui signifie " il est né, il vient accroître (la famille)⁹⁴. Désigne aussi en arabe Zaid qui signifie « accroissement, abondance ».⁹⁵

- **BOUSSETTA** « بوسطة » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /bou/ et /setta/, C'est un nom d'origine arabe, qui a pour racine /st/, qui signifie « le chiffre six », pour désigner soit celui qui a eu six enfants, soit plutôt celui qui est né avec six doigts.⁹⁶

Nous pouvons interpréter /BOUSSETTA/ par « l'homme aux six doigts ».⁹⁷

- **BOUDJENAH** « بوجناح » :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes : /bou/ et /djnah/, qui a pour racine /jnh/, qui signifie « l'homme ailé, qui a des ailes ».⁹⁸

- **BOUZZIZ** « بوعزيز » :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de : /bou/ et /azziz/, qui a pour racine /ezz/ et qui signifie « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».⁹⁹

⁹³ DALLET Jean M, op. cit., p. 04.

⁹⁴ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 62.

⁹⁵ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ZAID> (consulter le 23/04/2022 à 15 :20h)

⁹⁶ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/BOUSSETTA> (consulter le 23/04/2022 à 15 :35h)

⁹⁷ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 79.

⁹⁸ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 70.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 69.

Nous pouvons interpréter /BOUAZZIZ/ par « l'homme adoré ou le père de quelqu'un qui est cher ».

3.2. Les noms simples

Nous allons étudier les anthroponymes simples qui sont en nombre plus élevé que les noms composés, quarante-trois sur soixante (43/60).

L'analyse des noms simples vise à dégager la racine de chaque anthroponyme pour rassembler plusieurs formations et par la suite connaître leur étymologie, ensuite de faire l'interprétation « l'étymologie peut rendre des services et continuer à être une source fiable ».¹⁰⁰

Pour les noms qui ont la racine commune, nous allons les interpréter ensemble.

- **AMARA** عمارة

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /emr/ qui signifie « remplir ».¹⁰¹

Nous pouvons interpréter /AMARA/ par « qui a une vie longue et prospère »¹⁰².

- **AMRANE** عمران

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /emrn/ qui signifie « prospère, riche », de eumran (ar.) « pays habité, cultivé, peuplé. Etat de culture, de bien être, de prospérité »¹⁰³.

- **AOUN** عون

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /en/ qui signifie « aide, assistant, auxiliaire ».¹⁰⁴

¹⁰⁰ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 173.

¹⁰¹ DALLET Jean M, op. cit., p. 990.

¹⁰² TIDJET Mustapha, op. cit., p. 28.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 31.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 69.

- **ATMANI** عثمانى

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine / etmn /, vient du mot « uthman » qui signifie « petit serpent », nom porté par le troisième calife de l'Islam.¹⁰⁵

Nous pouvons interpréter /ATMANI/ par « un homme qui élève les serpents ».

- **BAHRI** بحري

Il s'agit d'un anthroponyme simple, c'est un nom arabe très courant (bahriyy), dérivé de Bahr (bahre), qui signifie « la mer ».¹⁰⁶

- **BEKARI** بكاري

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /bkr/ qui signifie « matinal, précoce ».¹⁰⁷

- **BRAHIMI** براهيمي / **BRAHMI** براهمي

Il s'agit de deux anthroponymes simples qui ont pour racine /brhm /, c'est un nom de famille formé à partir du prénom Braham, qui est la variante arabo-berbère de l'hébreu Abraham, Avraham « père de nombreux peuples ; père de la multitude ».¹⁰⁸

- **CHABANE** شعبان

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine / cæbn /, le sens initial de cæban (ar. cl.) est « le populaire », celui qui jouit d'une grande notoriété, c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le Ramadhan.¹⁰⁹

- **CHABI** شابى

¹⁰⁵ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ATMANE> (consulter le 27/04/2022 à 22 :15h)

¹⁰⁶ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/BAHRI> (consulter le 27/04/2022 à 23 :00h)

¹⁰⁷ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 50.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 62.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 63.

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, de cab « jeune », « le vocable Chabba, dont le sens primitif est "éclore, éclater, voir le jour", signifie devenir jeune jeunesse ». ¹¹⁰

- **DJEDDOU** جدو

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /ğdu/ équivalent du nom « Djeddi » qui signifie « grand-père ». ¹¹¹

- **DJOUADI** جوادي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /ğwd/ qui signifie « chamelon » ¹¹². Il est aussi d'origine berbère « ġuwwad » qui signifie « homme de la noblesse militaire ». ¹¹³

- **FERHAT** فرحات

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /frḥ/ qui désigne « joyeux, gai ». ¹¹⁴

- **GHANEM** غانم

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient de « ghânim » c'est un nom de personne désignant celui qui réussit, qui atteint son but. ¹¹⁵

- **GHARIB** غريب

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /ghrb/, vient du mot « gharîb » il signifie 'étrange, étonnant 'ou encore 'étranger'. ¹¹⁶

- **HACHANI** حشاني

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 81.

¹¹¹ KAZIMIRSKI de Biber Stein, Dictionnaire ARABE-FRANÇAIS tome premier, tome second, librairie de Liban, Beyrouth, 1860.p.260.

¹¹² TIDJET Mustapha, op. cit., p. 91.

¹¹³ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 133.

¹¹⁴ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 97.

¹¹⁵ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/GHANEM> (consulter le 30/04/2022 à 22 :20h)

¹¹⁶ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/GHARIB> (consulter le 30/04/2022 à 22 :44h)

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, c'est un nom de personne désignant « qui s'occupe de l'entretien des palmerais ».¹¹⁷

- **HACHEMI** هاشمي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /hshm/ veut certes parfois dire "briser", mais elle a d'autres sens, notamment celui de générosité, bienfaisance, qu'on retrouve dans le nom de personne Hicham (hishâm).¹¹⁸

- **HADDAD** حداد

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /hdd/ qui désigne le nom de métier « forgeron ».¹¹⁹

Nous pouvons interpréter /HADDAD/ par « un forgeron ».

- **HAMADI** حمادي / **HAMMEDI** حامدي

Il s'agit de deux anthroponymes arabes qui ont pour racine /hmd/, viennent du mot « hammad » qui signifie « celui qui loue (Dieu) ».¹²⁰

Nous pouvons interpréter /HAMADI et HAMMEDI/ par « celui qui loué et glorifié ».

- **HAMZI** حمزي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient de nom « hamza », qui a le sens de "lion". Il a été porté par l'oncle du prophète Mohammed.¹²¹

- **KHALDI** خالدي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient du mot « Khaled », qui signifie « éternel, qui jouira d'une longue vie ».¹²²

¹¹⁷ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 72.

¹¹⁸ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/HACHEMI> (consulter le 06/05/2022 à 09 :10h)

¹¹⁹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/HADDAD> (consulter le 06/05/2022 à 09 :20h)

¹²⁰ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 106.

¹²¹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/HAMZA> (consulter le 06/05/2022 à 09 :35h)

¹²² TIDJET Mustapha, op. cit., p. 126.

Nous pouvons interpréter /KHALDI/ par « un homme éternel ».

- **KHELIFA** خليفة

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient du mot « khalîfa », qui signifie « celui qui succède, descendance, remplaçant, substitut ». ¹²³

- **LARBI** لعربي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /lrb/ qui signifie « l'arabe ». ¹²⁴

- **MAKHLOUFI** مخلوفي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, de la famille « Makhlof » « il est remplacé, il a eu un successeur ». ¹²⁵

- **MANSOURI** منصوري

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient du mot « Mansour », qui signifie « victorieux » (celui qui a été assisté par Dieu, que Dieu a rendu victorieux), c'est l'un des qualificatifs du prophète Mohammed. ¹²⁶

- **MEBARKI** مباركي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine/brk/, vient du mot /mobarek/ qui signifie « être béni ». ¹²⁷

Nous pouvons interpréter /MEBARKI/ par « un homme béni ».

- **MIRA** ميرة

¹²³ *Ibid.*, p. 127.

¹²⁴ CHERIGUEN Foudil, op. cit., p. 117.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 90.

¹²⁶ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/MANSOURI> (consulter le 08/05/2022 à 20 :20h)

¹²⁷ DALLET J. M, op. cit., p. 85.

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine berbère, dérivé de la racine /mr/ de Tamart qui signifie « barbe, menton, bonheur »¹²⁸. Il désigne aussi prénom féminin en Kabylie. Désigne aussi en arabe d'amira qui signifie « princesse ».¹²⁹

- **NASRI** ناصري

Il s'agit d'un anthroponyme arabe formé avec le suffixe d'Appartenance -i- sur (NASR= la victoire, ou encore nasr = aigle, la première solution étant en principe la meilleure).¹³⁰

- **RABHI** رابحي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /rbh/vient du mot arabe (rabeh) qui signifie « gagnant, qui gagne, prospère ».¹³¹

Nous pouvons interpréter /RABHI/ par « un homme qui profit ».

- **RAHAL** رحال

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /rhl/ qui signifie « un voyageur ».¹³²

Nous pouvons interpréter /RAHAL/ par « un homme voyageur ».

- **RAHMOUN** رحمون

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine / rhmn /, vient du mot « rahmouni » qui signifie « indulgent, clément, compatissant, miséricordieux ».¹³³

- **RAMDANE** رمضان

¹²⁸ *Ibid.*, p. 512.

¹²⁹ TIDJET Mustapha, op. cit., p.147.

¹³⁰ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/NASRI> (consulter le 09/05/2022 à 10 :46)

¹³¹ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 158.

¹³² <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/RAHAL> (consulter le 09/05/2022 à 11 :00h)

¹³³ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 159.

CHAPITRE III : Analyse morpho-sémantique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /rmdn/vient du mot arabe Ramadani qui désigne « le neuvième mois de l'année hégirienne consacré au jeûne chez les musulmans ». ¹³⁴

- **SAADI** سعادي / **SAIDI** سعدي

Il s'agit de deux anthroponymes arabes qui ont pour racine /sed/, qui signifie « bonheur, chance » ¹³⁵. Il formé par l'ajout du suffixe possessif /-i/, il signifie « mon bonheur ».

Nous pouvons interpréter /SAADI et SAIDI/ par « un homme heureux ».

- **SALHI** صالح

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient du mot (ṣāleḥ) (adj. ar.) qui signifie « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes moeurs ». ¹³⁶

Nous pouvons interpréter /SALHI/ par « celui qui est pieux, intègre, vertueux ».

- **SALMI** سالم

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient du mot (sälem) (ar.) qui signifie « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur ». ¹³⁷

- **TAHRI** طاهري

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, vient du mot (Taher) qui signifie « pur, purifié, chaste, propre ». ¹³⁸

Nous pouvons interpréter /TAHRI/ par « celui qui est pur ».

- **TALEB** طالب

¹³⁴ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/RAMDANE> (consulter le 09/05/2022 à 13 :20h)

¹³⁵ DALLET J. M, op. cit., p. 802.

¹³⁶ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 167.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 167.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 175.

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /tlb/ vient du mot /talib/ qui signifie "étudiant".¹³⁹

Nous pouvons interpréter /TALEB/ par "celui qui recherche la science et la connaissance.

- **YAHYIAOUI** يحيوي

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine berbère, dérivé de la racine /yhy/ vient du mot « Yahya » qui signifie « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste) ». ¹⁴⁰

- **ZEROUAL** زروال

Il s'agit d'un anthroponyme simple, c'est un nom fréquent dans les campagnes algériennes et marocaines. Il signifie en berbère « celui qui a les yeux bleus ». ¹⁴¹

Nous pouvons interpréter /ZEROUAL/ par « un homme à yeux bleus ».

- **ZERROUG** زروق

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /zrg/ « qui tire vers le bleu », vient du mot /azraq/ qui signifie « bleu ». ¹⁴²

- **ZIDANE** زيدان

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe, dérivé de la racine /zd/ vient du mot /zaydân/ qui signifie « accroissement ». ¹⁴³

Nous pouvons interpréter /ZIDANE/ par « qui croit, qui prospère, fécond ». ¹⁴⁴

Conclusion

Dans cette partie nous avons fait une analyse morpho-sémantique des anthroponymes de notre corpus nous a permis d'analyser les deux classes de noms ; les noms composés et les noms simples, de dégager la signification et l'origine de chaque anthroponyme.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 177.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 185.

¹⁴¹ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ZEROUAL> (consulter le 10/05/2022 à 22 :10h)

¹⁴² TIDJET Mustapha, op. cit., p. 193.

¹⁴³ <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/ZIDANE> (consulter le 10/05/2022 à 12 :23h)

¹⁴⁴ TIDJET Mustapha, op. cit., p. 194.

CHAPITRE III : Analyse morpho-sémantique des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

Nous avons classé l'ensemble des noms de notre corpus selon leurs langues d'origine, ce qui relève l'aspect étymologique dans cette partie. Nous avons remarqué que la majorité des noms sont d'origines arabes. Nous retiendrons également que le nombre de noms simples est un peu élevé par rapport aux noms composés, nous constatons également que la catégorie grammaticale la plus dominante est celle de (particule + noms).

L'interprétation des anthroponymes nous a donné des significations relevant de différents domaines.

Conclusion générale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre travail aussi modeste qu'il soit, touche à sa fin, et nous constatons que ce dernier n'est qu'une initiation, une ouverture pour les recherches à venir.

Nous observons que ce dernier n'est qu'un essai introductif à un domaine vaste, un énorme univers vis-à-vis son ouverture sur multiple approche.

Dans cette recherche, nous avons suivi l'étude morpho-sémantique des noms de famille des martyrs, et ce, afin de découvrir les caractéristiques des anthroponymes que nous avons analysés sur deux points de vue : la forme et le sens, il a été réalisé dans un cadre théorique dans lequel nous avons abordé l'onomastique, sa définition et ses deux branches (l'anthroponymie et la toponymie).

Dans un second temps, notre travail avait pour objectif déterminer la forme la plus fréquente de ces noms et identifier leurs l'origines. Pour cela, nous avons mis en œuvre deux questions qui s'articulent autour les différentes caractéristiques des anthroponymes recensés, sur le plan morphologique ainsi que sur le plan sémantique, et de leurs origines et leurs vraies significations.

Pour la première hypothèse, nous pouvons dire qu'elle est validée, à travers les aspects morphologiques des anthroponymes, la présente étude révèle l'existence de deux catégories : les noms composés représentant une minorité avec un nombre de 17 noms sur 60 et constituent une partie moins importante que celle des noms simples au nombre de 43 noms sur 60, qui forment la grande partie de notre corpus d'étude. A cet effet, nous avons confirmé notre première hypothèse, en ce qui concerne la forme des noms de famille des martyres de la wilaya de Biskra sont des noms simples.

Concernant la deuxième hypothèse, nous dirons qu'elle est aussi confirmée. Nous avons constaté qu'à travers la classification des anthroponymes de la wilaya de Biskra selon leurs origines linguistiques sont fondamentalement d'origine arabe, et concernant la signification des noms de famille des martyrs, nous avons dégagé leurs racines puis nous avons essayé de leur trouver le sens le plus significatif en référant aux différents dictionnaires et références. Pour cette signification nous avons rapproché le sens puisqu'il s'agit des noms qui peuvent avoir plusieurs significations. Alors, nous pouvons dire que derrière ces anthroponymes se cachent des significations.

En dernier lieu, l'étude sémantique nous a conduits à interpréter tous les anthroponymes de notre corpus et à dégager la signification de chacun.

Au bout de ce travail, nous pouvons constater que nos hypothèses lancées au départ peuvent être confirmées, et que les anthroponymes sont d'origines arabes et qu'ils portent

CONCLUSION GÉNÉRALE

plusieurs significations qui dépendent de la culture, la religion, les convictions et d'autres facteurs intellectuels et scientifiques.

Enfin, nous espérons avoir rapporté quelques indications et enrichissements dans le vaste domaine de l'étude morphologique et sémantique des noms de famille. Nous voudrions exprimer que nous sommes bien loin d'avoir abordé tous les aspects de ce sujet. Nous avons traité des points et laissé d'autres qui nécessitent des études plus approfondies à l'avenir pour découvrir d'autres réponses à certaines questions.

Références bibliographiques

I. Ouvrages :

- **BOUSSIGA AISSA**, « Plurilinguisme et écriture(s) du nom propre : le passage du français à l'arabe et de l'arabe au français » dans Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger, coordonné par Yermeche O, CRASC, Algérie, 2014, p.94.
- **CAMPROUX CHHARLES**, Introduction dans Bayon et Fabre, les noms de lieux et de personne, Paris : Nathan-Université.1989
- **CHERIGUEN FOUJIL**, Toponymie algérienne des lieux habités. Les noms composés, EPIGRAPHE, Alger, 1993.
- **GUIRAUD PIERRE**, La sémantique : 1955.
- **LERAT PIERRE**, Sémantique descriptive, 1983.
- **LYONS JOHN**, Éléments de sémantique, Larousse, 1978.
- **YERMECHE OUERDIA-SADAT**, « L'écriture des noms algériens dans l'état civil colonial : analyse critique » dans Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger, coordonné par Yermeche O, CRASC, Algérie, 2014.
- **YERMECHE OUERDIA-SADAT**, « Genèse de l'état civil algérien » dans Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger, coordonné par Yermeche O, CRASC, Algérie, 2014.

II. Thèses et mémoire :

- **BELKAIM L**, Les noms propres : les toponymes et les anthroponymes dans les chants cannibales, mémoire de magistère. Oran : université d'Oran, 2014.
- **YERMECHE OUARTIA**, Les anthroponymes algériens : Étude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique, Thèse de doctorat, Université de Mostaganem, 2008.
- **ZEDDEK S**, « Analyse morphinique des unités conventionnelles du français hexagonal des unités lexicales spécifiques du français d'Algérie et des néologismes des chroniques ». Mémoire de Magistère en science du langage, Université Chlef, 2009.

III. Dictionnaires :

- **DALLET JEAN MARIE**, Dictionnaire Kabyle-Français (Parler des At Mengellat), SELAF, Paris, 1982.

- **DAUZAT ALBERT**, Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France, Larousse, Paris, 1980.
- **DUBOIS JEAN**, « Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage », éd. Larousse, Paris, 1994.
- **GOSSE A**, Le bon Usage, Paris : Duculot, 2007.
- **HATZFELD ADOLPHE & DARMESTETER ARSÈNE**, Dictionnaire général de la langue française. Paris, 1924.
- **KAZIMIRSKI DE BIBER STEIN**, Dictionnaire ARABE-FRANÇAIS tome premier, tome second, librairie de Liban, Beyrouth, 1860.
- Larousse de la langue française, Lexis, paris, 1979.
- **LAROUSSE P, AUGÉ**, Essais de sémiotique du nom propre et du texte ibid.
- **MATHIEU -ROSAY J**, Dictionnaire étymologique, France, (coll. Marabout Services).1989.
- **MOUNIN GEORGES**, Dictionnaire de la linguistique, Quadrige : Presses Universitaires de France, 1974.
- **MOUNIN GEORGES**, Dictionnaire de la linguistique, Paris, Quadrige, 2004.
- **TIDJET MUSTAPHA D**, (s.d.), Dictionnaire des patronymes algériens, Algérie : office des publications universitaires.

IV. Articles :

- **ACHARD PIERRE**, « Au nom du père, Ebauche du système anthroponymique français », in Langage et société n°22, 1982, p.29. URL : <http://www.persée.fr/doc/ISOC> (Consulter le 27/03/2022 à 15 :00h).
- **ARRIVÉ M**, Les Éléments de syntaxe structurale de Lucien Tesnière, In : Langue française, n°1, 1969, p. 36-40. URL : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1969_num_1_1_5395 (Consulter le 20/03/2022 à 01 :10h)
- **BENRAMDANE FARID**, « Algérianité et onomastique. Penser le changement : une question de noms propres ? », in Insaniyat, 2012. URL : <https://journals.openedition.org/insaniyat/13740> , mis en ligne le 30 juin 2015, (Consulter le 26/03/2022 à 13 :10h)
- **BENRAMDANE FARID**, « Qui es-tu ? J'ai été dit. De la destruction de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou élément d'un onomacide », in Insaniyat n°10, 2000. URL : <https://journals.openedition.org/insaniyat/8054> , mis en ligne le 31 octobre 2012, (Consulter le 30/03/2022 à 09 :22h).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **CISLARU G**, « Le pseudonyme, nom ou discours ? », Les Carnets du Cediscor [En ligne], 2009, mis en ligne le 01 mars 2011, URL : <https://journals.openedition.org/cediscor/746> (consulter le 09/04/2022 à 00 :15h)
- **DRAGA O**, Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques - modèle de représentation sémantique. (C.-N. Université Babeş-Bolyai, Éd.) Synergies Roumanie (5),2010, p.59.
- **FOLEY JAMES**, Le retour de la morphologie, sous la direction de Jean Molino, In : Langages, 20^e année, n°78, 1985. pp. 57-72. URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1985_num_20_78_2464 (Consulter le 19/03/2022 à 11 :17h)
- **FRANÇOIS BURDEAU**, « SURNOM », Encyclopædia Universalis [en ligne], URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/surnom/> (consulter le 08/04/2022 à 23 :59h)
- **GUILLOREL HÉRVÉ**, « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politique de la toponymie et de l'anthroponymie », in Revue internationale et interdisciplinaire n°64, L'HARMATTAN, 2012. URL : <http://droitcultures.revues.revue.org> , mis en ligne le 08 janvier 2013. (Consulter le 25/03/2022 à 10 :25h)
- **IRÈNE TAMBA**, Dans La sémantique, 2005, p.7. URL : <https://www.cairn.info/la-semantique--9782130548560-page-7.htm> (Consulter le 20/03/2022 à 20 :30h)
- **LACHERAF M**, Des noms et des lieux. Mémoire d'une Algérie oubliée, CASBAH, Alger, 1998, p.160.
- **LAUGAA M**, « La Pensée du pseudonyme », Chapitre II, 1986, URL : <https://www.cairn.info/la-pensee-du-pseudonyme--9782130393078-page-33.htm> (consulter le 09/04/2022 à 00 :24h)
- **TAMINE-GARDES JOËLLE**, Introduction à la morphologie. In : L'Information Grammaticale, N. 10, 1981. pp. 37-39. URL : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429 (Consulter le 20/03/2022 à 17 :30h)

V. Sitographie :

- http://philolettres.fr/grammaire/sequence00_web_gen_auroraW/co/02_03_semantiq ue.html (Consulter le 19/03/2022 à 09 :13h)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)) (Consulter le 20/03/2022 à 15 :25h)
- <https://www.morphoplus.com/post/quelques-d%C3%A9finitions-importantes> (Consulter le 20/03/2022 à 16 :45h)
- <https://www.morphoplus.com/post/quelques-d%C3%A9finitions-importantes> (Consulter le 20/03/2022 à 17 :00h)
- <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9mantique> (Consulter le 20/03/2022 à 21 :05h)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)) (Consulter le 22/03/2022 à 21 :15h)
- <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/patronyme.php> (consulter le 07/04/2022 à 23 :01h)
- <https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/4243-nom-patronymique-et-nom-d-usage-nom-de-famille> (consulter le 07/04/2022 à 23 :10h)
- <https://www.cnrtl.fr/definition/patronymique> (consulter le 07/04/2022 à 23 :25h)
- https://www.dicocitations.com/definition_littre/36988/Surnom.php (consulter le 07/04/2022 à 23 :40h)
- <https://sfa-cgt.fr/droit-et-pseudonyme> (consulter le 09/04/2022 à 09 :05h)
- <https://www.librinova.com/blog/2019/07/30/pourquoi-utiliser-un-pseudonyme-pour-ecrire/> (consulter le 09/04/2022 à 09 :15h)
- BOURDACHE A., « Identité pseudonyme », sur : <https://lesms.hypotheses.org/173> (consulter le 09/04/2022 à 09 :30h)
- https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Biskra (consulter le 13/04/2022 à 21 :13h)
- <https://www.inpfp.dz/?La-wilaya-de-Biskra> (consulter le 13/04/2022 à 21 :33h)
- <https://ar.m.wikipedia.org/wiki/%D8%A8%D8%B3%D9%83%D8%B1%D8%A9> (consulter le 13/04/2022 à 22 :10h)
- <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/>

ANNEXE

Les noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra

La forme des noms de famille	Les noms de famille	
Simple	AMARA AOUN BAHRI BRAHIMI CHABANE DJEDDOU FERHAT GHARIB HACHEMI HAMADI HAMZI KHELIFA MAKHLOUFI MEBARKI RABHI RAHMOUN SAADI SALHI TALEB ZEROUAL ZIDANE	AMRANE ATMANI BEKARI BRAHMI CHABI DJOUADI GHANEM HACHANI HADDAD HAMMEDI KHALDI KHELIFI MANSOURI MIRANASRI RAHAL RAMDANE SAIDI SALMITAHRI YAHYIAOUI ZERROUG
Composé	BENNACER BENSMAIL BENNOUR BENMALEK BENAHMED BELKACEM ABDELLAOUI BOUSSETTA BOUZZIZ	BENTALEB BENSYAHIA BENAISSA BENACHOUR OULDOMAR BELAID BOUZIDI BOUDJENAH

Résumé

Nous avons tenté de traiter les noms de famille à travers ce mémoire, qui s'inscrit dans le domaine de l'onomastique, intitulé « Étude morpho-sémantique des noms de famille de la Wilaya de Biskra cas des noms de famille des martyrs ».

Notre objectif principal consiste d'étudier les deux particularités morphologiques et sémantiques des noms de famille de la wilaya de Biskra, nous avons devisé ce travail en trois grands chapitres :

Les deux premiers chapitres constituent la partie théorique, le premier chapitre qui porte d'une manière générale sur les deux notions concernant (la morphologie et la sémantique), le deuxième chapitre porte sur les fondements théoriques du l'onomastique et l'anthroponymie, le nom de famille.

En ce qui concerne le troisième chapitre, il est réservé à l'aspect pratique de notre étude, qui porte sur l'analyse morpho-sémantique. Concernant l'étude morphologique, nous avons dégagé deux catégories principales : noms simples et noms composés, après l'étude morphologique des noms nous les avons classés selon leurs origines linguistiques, et leurs formes les plus dominantes. Quant à l'étude sémantique, nous avons interprété tous les noms.

Au terme de ce travail, nous n'avons déduit que la majorité des noms de famille des martyrs de la wilaya de Biskra sont de forme simple, d'origines arabes et qu'ils portent plusieurs significations qui dépendent de la culture, la religion, les convictions et d'autres facteurs intellectuels et scientifiques.

Mots clés : onomastique, morpho-sémantique, noms de famille, origines arabes.

تلخيص

لقد حاولنا معالجة الألقاب من خلال هذه الأطروحة التي تختص بمجال علم التسميات، بعنوان " دراسة الصرف الدلالي لألقاب ولاية بسكرة حالة ألقاب الشهداء".

هدفنا الرئيسي هو دراسة الخاصيتين الصرفية والدلالية لألقاب ولاية بسكرة، وقد قسمنا هذا العمل الى ثلاثة فصول رئيسية: يشكل الفصلان الأولان الجزء النظري، الفصل الأول الذي يتناول عموما المفهومين المتعلقين ب (الحقل الصرفي والدلالي)، والفصل الثاني الذي يتناول الأسس النظرية لعلم التسميات والأنثروبولوجيا، اللقب. وفيما يتعلق بالفصل الثالث، فهو مخصص للجزء العملي من دراستنا، الذي يتناول التحليل الصرفي الدلالي، فيما يتعلق بالدراسة الصرفية، حددنا فئتين رئيسيتين: الأسماء البسيطة والأسماء المركبة، وبعد الدراسة الصرفية للأسماء صنفناها وفقا لأصولها اللغوية، وأغلب أشكالها. أما بالنسبة للدراسة الدلالية فقد فسرنا جميع الأسماء. في نهاية هذا العمل استنتجنا أن غالبية ألقاب شهداء ولاية بسكرة هي من أصول بسيطة وذات أصول عربية وتحمل عدة معان تعتمد على الثقافة والدين والمعتقدات وغيرها من العوامل الفكرية والعلمية. الكلمات المفتاحية: علم التسميات، صرفي دلالي، الألقاب، الأصول العربية.